



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2023

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2023

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,72 \$, par rapport à 2,07 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,94 \$, par rapport à 2,02 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 351 millions de dollars, comparativement à 3 811 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est établi à 3 752 millions de dollars, comparativement à 3 714 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2023 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,54 \$, par rapport à 4,09 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 4,17 \$, par rapport à 4,09 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 4 933 millions de dollars, comparativement à 7 544 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est établi à 7 907 millions de dollars, comparativement à 7 547 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 79 millions de dollars (67 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 60 millions de dollars (54 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 30 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), par rapport à 20 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées aux acquisitions de 227 millions de dollars (179 millions de dollars après impôt ou 10 cents par action).
- Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, perte nette de 134 millions de dollars (101 millions de dollars après impôt ou 6 cents par action).
- Perte de change liée au règlement du litige Stanford de 39 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action).

TORONTO, le 25 mai 2023 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2023. Le résultat net comme présenté a atteint 3,4 milliards de dollars, en baisse de 12 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,8 milliards de dollars, en hausse de 1 %.

« Les entreprises de détail de la TD au Canada et aux États-Unis ont continué à afficher des produits et un résultat en forte croissance pour le trimestre, grâce à de solides montages et volumes de prêts à la consommation, a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Les investissements dans des produits de gestion de patrimoine et d'assurance distinctifs et la clôture de l'acquisition de Cowen ont permis de bonifier notre offre de produits et de consolider les avantages concurrentiels de ces entreprises. »

Croissance à deux chiffres des produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 625 millions de dollars, en hausse de 4 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits se sont établis à 4 404 millions de dollars, en hausse de 11 %, reflétant l'augmentation des marges et la croissance des volumes. Pour le septième trimestre consécutif, le secteur affiche un levier d'exploitation positif.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a continué à générer de la croissance pour le trimestre considéré, soutenue par l'accroissement des activités de la clientèle, lequel a pu compter sur un nombre record d'ouvertures de comptes pour les nouveaux Canadiens, la progression continue des montages de prêts hypothécaires et la solide croissance des prêts sur cartes de crédit. La TD a récemment lancé une offre exclusive au Canada en partenariat avec Uber, un ajout parmi la liste de partenaires de choix de la TD comme Air Canada, Amazon, Expedia et Starbucks. De plus, la TD figure au palmarès des meilleures cartes de crédit au Canada en 2023 publié par MoneySense, faisant d'elle la plus primée des institutions financières, y compris dans les catégories des meilleures cartes de crédit sans frais, à taux fixe et de voyage.

Excellent trimestre pour les Services bancaires de détail aux États-Unis, malgré un contexte difficile

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 412 millions de dollars, en hausse de 3 % (1 044 millions de dollars américains, en baisse de 3 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 528 millions de dollars, en hausse de 28 % (1 129 millions de dollars américains, en hausse de 19 % en dollars américains). Le résultat net comme présenté comprend les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon Corporation (« First Horizon ») de 154 millions de dollars ou 113 millions de dollars américains (116 millions de dollars après impôt ou 85 millions de dollars américains après impôt). La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué à hauteur de 250 millions de dollars au résultat net, en hausse de 12 % (185 millions de dollars américains, en hausse de 5 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 1 162 millions de dollars, en hausse de 2 % (859 millions de dollars américains, en baisse de 5 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 278 millions de dollars, en hausse de 31 % (944 millions de dollars américains, en hausse de 23 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à afficher une forte croissance des prêts de 10 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, soutenue par la croissance des prêts aux particuliers de 12 % et des prêts aux entreprises de 9 %. Les dépôts des particuliers ont reculé de 3 % en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, mais ils sont demeurés comparables à ceux du trimestre précédent. Les dépôts d'entreprises ont reculé de 6 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que la croissance des comptes chèques des entreprises s'est accélérée pour le trimestre considéré.

TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} (TD AMCB), a lancé deux nouvelles cartes de crédit exclusives et novatrices, TD Flex Pay et TD Clear. Elle a également poursuivi l'expansion de son réseau de succursales de détail et la mise en œuvre de sa stratégie liée à la gestion de patrimoine en procédant à l'ouverture de cinq nouvelles succursales, dans le cadre d'un plus vaste plan visant à déployer plus rapidement ses stratégies de croissance interne. TD AMCB a ouvert de nouvelles succursales dans le sud de la Floride, à Atlanta et en Caroline du Nord et Caroline du Sud. Elle figure encore une fois au palmarès de Forbes comme l'un des meilleurs employeurs au chapitre de la diversité en 2023 en Amérique.

Comme il a été annoncé le 4 mai 2023, la Banque et First Horizon se sont entendues pour résilier leur entente de fusion qui avait été annoncée précédemment, et toutes les activités liées à l'acquisition sont en voie de prendre fin.

Solide rendement du secteur Gestion de patrimoine et Assurance malgré un contexte de marché difficile

Le résultat net comme présenté du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 563 millions de dollars, en baisse de 16 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine. La croissance des produits de 2 % du trimestre considéré a mis en évidence la solidité du modèle d'affaires diversifié du secteur, l'augmentation des produits d'assurance et des produits d'intérêts nets ayant largement contrebalancé l'incidence du retour à la normale des volumes de transactions et la volatilité des marchés.

Pour le trimestre considéré, le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a continué à se concentrer sur la mise en œuvre d'innovations centrées sur le client avec le lancement des produits d'assurance pour petites entreprises, ce qui permet au premier assureur direct en importance au Canada d'offrir une expérience distinctive en matière d'assurance aux propriétaires de petites entreprises. Placements directs TD a conservé sa position de meneur dans toutes les catégories, soit le nombre brut de nouveaux comptes, les produits, les transactions et les actifs administrés, la part des nouveaux comptes et des nouvelles opérations ayant augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent¹.

Clôture de l'acquisition de Cowen Inc. par le secteur Services bancaires de gros

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 150 millions de dollars, une baisse de 209 millions de dollars, ou 58 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts, lesquelles comprennent des charges d'acquisition et d'intégration, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 213 millions de dollars, en baisse de 146 millions de dollars, ou 41 %. Les produits ont augmenté de 13 %, le reflet de l'apport de TD Cowen ainsi que de la croissance des transactions bancaires et des prêts, le tout en partie contrebalancé par une diminution des produits liés aux activités de négociation en raison de la détérioration des conditions du marché.

Pour le trimestre considéré, Valeurs Mobilières TD a été nommée Chef de file de l'année, obligations dans la catégorie des émetteurs souverains dans le cadre des prix décernés aux obligations en 2023 par Environmental Finance, un gage de sa position de leader dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance. Le secteur Services bancaires de gros a poursuivi ses investissements dans sa stratégie de croissance à long terme aux États-Unis et a accru son envergure et ses capacités mondiales grâce à la clôture de l'acquisition de Cowen Inc. le 1^{er} mars, accueillant ainsi 1 700 nouveaux collègues au sein de Valeurs Mobilières TD.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 15,3 %.

Conclusion

Pour l'exercice 2023, compte tenu de la résiliation d'un commun accord de l'entente de fusion avec First Horizon et de la détérioration du contexte macroéconomique, la Banque ne s'attend pas à atteindre son objectif de croissance du résultat par action rajusté à moyen terme selon sa fourchette cible de 7 % à 10 %.

« Alors que nous entamons le deuxième semestre de 2023, les entreprises de la TD sont solides et nos relations avec la clientèle continuent de s'approfondir. Nous exerçons nos activités avec succès malgré un contexte d'exploitation imprévisible, soutenus par de robustes fonds propres et liquidités et par les meilleurs banquiers du secteur, a ajouté M. Masrani. J'aimerais remercier nos collègues pour tous les efforts qu'ils ont déployés afin d'offrir une expérience mémorable à nos clients, ce qui est la marque distinctive de la TD. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

¹ *Investor Economics Retail Brokerage and Distribution Quarterly Update*, hiver 2023

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2023. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2022 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2023	IFS du T2 2023	IRS du T2 2023	Rapport annuel 2022
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				82-87, 91, 97-100, 111-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				75-81
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	36, 50			71, 108
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				83-86
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				82-83
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				70, 82, 87-114
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	40			69, 86, 94, 111
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	34-36, 91-92		1-3, 6	66-68, 72, 220
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	66
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				67-69, 111
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		69-70
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	88-91, 93-94
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			26-41, 46-52	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			64	90, 94, 98-99	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	42-45, 46-47			100-102, 104-105
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	45			103, 215
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	51-53			108-110
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	46-50			105-108
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	39			92
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	39-42			92, 95-96
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	40-41			93-96, 98-99
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	40			93-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	30-33, 72-81	21-36	1-5, 10-11, 13-64	53-65, 87-91, 170-177, 187, 190-191, 218-219
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	81			61, 146-147, 152-153, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	31, 75-79	25, 29		59, 173-175
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			42-44, 53-57	90, 157-158, 181-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				90, 150, 157-158
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				97-99, 111-114
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	88-89, 92			81, 212-214

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	55	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5	Faits saillants financiers	56	Glossaire
6	Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture		
7	Notre rendement		
12	Aperçu des résultats financiers		
17	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
28	Résultats trimestriels		
29	Revue du bilan		
30	Qualité du portefeuille de crédit		
34	Situation des fonds propres		
37	Gestion des risques		
54	Titrisation et arrangements hors bilan		
54	Méthodes et estimations comptables		

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

59	Bilan consolidé intermédiaire
60	État du résultat consolidé intermédiaire
61	État du résultat global consolidé intermédiaire
62	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
63	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
64	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2022, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2022. Le présent rapport de gestion est daté du 24 mai 2023. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2022 et les notes correspondantes ou des états financiers consolidés intermédiaires et les notes correspondantes de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements supplémentaires concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2022 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2022 ») du rapport annuel 2022 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2023 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2022 et orientation pour 2023 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2023 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la récession; les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies, y compris la pandémie de COVID-19; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et leur intégration ainsi que des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle et mettre au point des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modélisation; les activités frauduleuses; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des prestataires de services indépendants; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon des taux interbancaires offerts; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques ou sections « Acquisitions importantes », « Événements importants, événements postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » ou « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2022 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2023 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2022 et orientation pour 2023 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Résultats d'exploitation					
Total des produits – comme présentés	12 366 \$	12 226 \$	11 263 \$	24 592 \$	22 544 \$
Total des produits – rajustés ¹	12 539	13 102	11 039	25 641	22 320
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	599	690	27	1 289	99
Indemnités d'assurance et charges connexes	804	976	592	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	6 987	8 316	6 033	15 303	12 000
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	6 693	6 541	5 999	13 234	11 896
Résultat net – comme présenté	3 351	1 582	3 811	4 933	7 544
Résultat net – rajusté ¹	3 752	4 155	3 714	7 907	7 547
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	849,6 \$	836,7 \$	765,0 \$	849,6 \$	765,0 \$
Total de l'actif	1 926,5	1 928,3	1 825,3	1 926,5	1 825,3
Total des dépôts	1 189,4	1 220,6	1 183,7	1 189,4	1 183,7
Total des capitaux propres	116,1	111,8	99,4	116,1	99,4
Total des actifs pondérés en fonction des risques ²	549,4	531,6	489,0	549,4	489,0
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ³	12,5 %	5,9 %	16,4 %	9,2 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	14,1	16,1	15,9	15,1	15,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) ¹	16,8	8,0	22,1	12,4	21,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	18,5	21,1	21,2	19,8	21,1
Ratio d'efficacité – comme présenté ³	56,5	68,0	53,6	62,2	53,2
Ratio d'efficacité – rajusté ^{1, 3}	53,4	49,9	54,3	51,6	53,3
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,28	0,32	0,01	0,30	0,03
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	1,72 \$	0,82 \$	2,08 \$	2,54 \$	4,10 \$
Dilué	1,72	0,82	2,07	2,54	4,09
Dividendes par action	0,96	0,96	0,89	1,92	1,78
Valeur comptable par action ³	57,04	55,01	51,49	57,04	51,49
Cours de clôture ⁴	82,07	92,06	92,79	82,07	92,79
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 828,3	1 820,7	1 804,7	1 824,4	1 812,8
Nombre moyen – dilué	1 830,3	1 823,1	1 808,3	1 826,6	1 816,5
Fin de période	1 838,5	1 828,9	1 803,9	1 838,5	1 803,9
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	150,9 \$	168,4 \$	167,4 \$	150,9 \$	167,4 \$
Rendement en dividendes ³	4,5 %	4,3 %	3,6 %	4,4 %	3,6 %
Ratio de versement de dividendes ³	55,8	116,5	42,8	75,4	43,8
Ratio cours/bénéfice ³	10,4	11,1	11,5	10,4	11,5
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ³	(7,5)	(5,7)	13,9	(7,5)	13,9
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ^{1, 3}					
Résultat par action					
De base	1,94 \$	2,24 \$	2,02 \$	4,17 \$	4,10 \$
Dilué	1,94	2,23	2,02	4,17	4,09
Ratio de versement de dividendes	49,5 %	42,9 %	43,9 %	46,0 %	43,4 %
Ratio cours/bénéfice	9,7	10,8	11,4	9,7	11,4
Ratios des fonds propres²					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,3 %	15,5 %	14,7 %	15,3 %	14,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,3	17,5	15,9	17,3	15,9
Ratio du total des fonds propres	19,7	19,9	18,5	19,7	18,5
Ratio de levier	4,6	4,8	4,3	4,6	4,3
Ratio TLAC	34,2	36,6	30,4	34,2	30,4
Ratio de levier TLAC	9,0	9,9	8,1	9,0	8,1

¹ La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

² Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

³ Pour des renseignements supplémentaires sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} mars 2023, l'acquisition représentait un ajout de 10 848 millions de dollars (7 970 millions de dollars américains) aux actifs et de 9 900 millions de dollars (7 275 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 312 millions de dollars (229 millions de dollars américains) après impôt aux autres immobilisations incorporelles et 698 millions de dollars (513 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. La répartition du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder un an après la date d'acquisition, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon Corporation

Le 4 mai 2023, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles se sont entendues pour mettre fin à leur entente de fusion qui avait été initialement annoncée visant l'acquisition par la Banque de First Horizon. Conformément aux modalités de l'entente de résiliation, la Banque a versé à First Horizon un paiement de 225 millions de dollars américains en espèces le 5 mai 2023. Ce paiement sera présenté dans les résultats financiers du secteur Siège social du troisième trimestre se terminant le 31 juillet 2023.

Dans le cadre de la transaction, la Banque avait investi 494 millions de dollars américains dans des actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon. Au cours du trimestre considéré, la Banque a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte de rajustement de valeur de 199 millions de dollars sur ce placement fondé sur le cours des actions ordinaires de First Horizon à la clôture du trimestre. Conformément à la convention d'achat d'actions privilégiées et aux conditions à l'égard des actions privilégiées, sous réserve de certaines conditions, les actions privilégiées seront converties en environ 19,7 millions d'actions ordinaires de First Horizon au cours du troisième trimestre.

Avant l'annonce le 4 mai 2023 de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque avait mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition.

La Banque a déterminé que la juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles aurait été sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets aurait déterminé le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auraient eu une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque avait annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps ont été comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auraient eu pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de (263) millions de dollars et (1 261) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets respectivement de 129 millions de dollars et 251 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de 311 millions de dollars et 562 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

Après l'annonce le 4 mai 2023 de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie et a rétabli la comptabilité de couverture pour le portefeuille de placements à revenu fixe.

De plus, la Banque avait mis en place une stratégie visant à atténuer le risque de change sur la contrepartie en trésorerie libellée en dollars américains attendue. Après l'annonce le 4 mai 2023 de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie. Compte tenu de l'appréciation du dollar américain au cours de la période où cette stratégie était en œuvre, la Banque était en situation de profit net à la date de la cessation de la couverture et les profits nets cumulés ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

Règlement du litige Stanford

Le 24 février 2023, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* aux États-Unis, la Banque a conclu un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») quant au litige impliquant le Stanford Financial Group (le « litige Stanford »). À l'approbation de l'accord par le tribunal, la Banque versera 1,205 milliard de dollars américains au séquestre pour la Stanford Receivership Estate. Aux termes de l'entente, la Banque a conclu un règlement avec le séquestre, l'Official Stanford Investors Committee et d'autres plaignants dans le litige. Ces parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée à ce litige. À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de dollars avant impôt (1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023. La Banque a comptabilisé une perte de change de 39 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) au deuxième trimestre de 2023 reflétant l'incidence de l'écart entre le taux de change utilisé pour comptabiliser la provision (en vigueur le 31 janvier 2023) et le taux de change au moment où l'accord a été conclu.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 16 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2023, l'actif de la TD totalisait 1,9 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1^{er} août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %. La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2022.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 5 milliards de dollars américains d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts nets	7 428 \$	7 733 \$	6 377 \$	15 161 \$	12 679 \$
Produits autres que d'intérêts	4 938	4 493	4 886	9 431	9 865
Total des produits	12 366	12 226	11 263	24 592	22 544
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	599	690	27	1 289	99
Indemnités d'assurance et charges connexes	804	976	592	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts	6 987	8 316	6 033	15 303	12 000
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	3 976	2 244	4 611	6 220	9 097
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	866	947	1 002	1 813	1 986
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	241	285	202	526	433
Résultat net – comme présenté	3 351	1 582	3 811	4 933	7 544
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	210	83	66	293	109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 141 \$	1 499 \$	3 745 \$	4 640 \$	7 435 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets ⁶	7 610 \$	7 862 \$	6 377 \$	15 472 \$	12 679 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1, 6}	4 929	5 240	4 662	10 169	9 641
Total des produits	12 539	13 102	11 039	25 641	22 320
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	599	690	27	1 289	99
Indemnisations d'assurance et charges connexes	804	976	592	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts ²	6 693	6 541	5 999	13 234	11 896
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 443	4 895	4 421	9 338	8 977
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	974	1 068	955	2 042	1 956
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ³	283	328	248	611	526
Résultat net – rajusté	3 752	4 155	3 714	7 907	7 547
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	210	83	66	293	109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 542	4 072	3 648	7 614	7 438
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁴	(79)	(54)	(60)	(133)	(127)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(30)	(34)	(20)	(64)	(70)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions ²	(227)	(127)	–	(354)	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon ⁶	(134)	(876)	–	(1 010)	–
Règlement du litige Stanford ^{1, 2}	(39)	(1 603)	–	(1 642)	–
Recouvrement lié au règlement d'un litige ¹	–	–	224	–	224
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(12)	(8)	(6)	(20)	(14)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁵	(4)	(6)	(2)	(10)	(11)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions	(48)	(31)	–	(79)	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	(33)	(216)	–	(249)	–
Règlement du litige Stanford	(11)	(445)	–	(456)	–
Recouvrement lié au règlement d'un litige	–	–	55	–	55
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 ⁷	–	585	–	585	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(401)	(2 573)	97	(2 974)	(3)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 141 \$	1 499 \$	3 745 \$	4 640 \$	7 435 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- Règlement du litige Stanford – deuxième trimestre de 2023 : 39 millions de dollars. Ce montant reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture ».
- Au deuxième trimestre de 2022, la Banque a conclu un règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.*, selon lequel la Banque a recouvré des pertes de 224 millions de dollars encourues en raison du règlement précédemment conclu par la Banque aux États-Unis visant de multiples poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein. Le montant est présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

² Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises de la Banque :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – deuxième trimestre de 2023 : 49 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 26 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 33 millions de dollars. Ces charges sont présentées dans le secteur Siège social.
- Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – deuxième trimestre de 2023 : 18 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 8 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 37 millions de dollars. Ces charges sont présentées dans le secteur Siège social.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions – deuxième trimestre de 2023 : 227 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 127 millions de dollars. Ces charges ont principalement trait aux services professionnels et à d'autres charges d'exploitation supplémentaires liées à diverses acquisitions et sont présentées dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- Règlement du litige Stanford – premier trimestre de 2023 : 1 603 millions de dollars. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture ».

³ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est présentée dans le secteur Siège social :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – deuxième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 34 millions de dollars.
- Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – deuxième trimestre de 2023 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 13 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 13 millions de dollars.

⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

⁵ Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration et les frais d'acquisition propres à la Banque ainsi que les montants après impôt de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

⁶ L'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon comprend les éléments suivants présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – deuxième trimestre de 2023 : (263) millions de dollars; premier trimestre de 2023 : (998) millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisé dans les produits d'intérêts nets – deuxième trimestre de 2023 : 129 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 122 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets sans incidence sur le total du résultat net rajusté – deuxième trimestre de 2023 : 311 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 251 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture ».

⁷ Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture ».

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Résultat de base par action – comme présenté	1,72 \$	0,82 \$	2,08 \$	2,54 \$	4,10 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,22	1,41	(0,05)	1,63	–
Résultat de base par action – rajusté	1,94 \$	2,24 \$	2,02 \$	4,17 \$	4,10 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,72 \$	0,82 \$	2,07 \$	2,54 \$	4,09 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,22	1,41	(0,05)	1,63	–
Résultat dilué par action – rajusté	1,94 \$	2,23 \$	2,02 \$	4,17 \$	4,09 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Schwab ¹	30 \$	30 \$	34 \$	60 \$	68 \$
Immobilisations incorporelles liées aux services bancaires de gros	27	7	6	34	12
Divers	10	9	14	19	33
Inclus dans les éléments à noter	67	46	54	113	113
Logiciels et droits de gestion d'actifs	92	90	96	182	193
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	159 \$	136 \$	150 \$	295 \$	306 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % pour l'exercice 2022.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	102 686 \$	100 337 \$	93 922 \$	101 642 \$	94 674 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 141	1 499	3 745	4 640	7 435
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	401	2 573	(97)	2 974	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 542 \$	4 072 \$	3 648 \$	7 614 \$	7 438 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	12,5 %	5,9 %	16,4 %	9,2 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	14,1	16,1	15,9	15,1	15,8

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	102 686 \$	100 337 \$	93 922 \$	101 642 \$	94 674 \$
Goodwill moyen	17 835	17 486	16 577	17 713	16 539
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 142	6 160	6 577	6 163	6 577
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	583	442	498	525	512
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(210)	(174)	(171)	(195)	(172)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	78 336	76 423	70 441	77 436	71 218
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 141	1 499	3 745	4 640	7 435
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	67	46	54	113	113
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	3 208	1 545	3 799	4 753	7 548
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	334	2 527	(151)	2 861	(110)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 542 \$	4 072 \$	3 648 \$	7 614 \$	7 438 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	16,8 %	8,0 %	22,1 %	12,4 %	21,4 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	18,5	21,1	21,2	19,8	21,1

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023 par rapport au 30 avril 2022	Augmentation (diminution)	30 avril 2023 par rapport au 30 avril 2022	Augmentation (diminution)
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits– comme présenté	231 \$		463 \$	
Total des produits– rajusté	231		463	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	132		259	
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	122		243	
Résultat net – comme présenté, après impôt	75		154	
Résultat net – rajusté, après impôt ¹	82		166	
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab ²	16		37	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt	91		191	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt¹	98		203	
Résultat par action (en dollars canadiens)				
Résultat de base – comme présenté	0,05 \$		0,10 \$	
Résultat de base – rajusté ¹	0,05		0,11	
Résultat dilué – comme présenté	0,05		0,10	
Résultat dilué – rajusté ¹	0,05		0,11	
Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)				
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Dollar américain	0,739 \$	0,789 \$	0,740 \$	0,790 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.² La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2023 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2023 a augmenté de 2 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAA0 rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2023 a été de 19,8 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2023, le total du rendement pour les actionnaires s'est chiffré à -7,5 % par rapport au rendement moyen de -6,3 % des établissements financiers canadiens².

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3 351 millions de dollars, en baisse de 460 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement des charges d'acquisition et d'intégration, un recouvrement d'assurance lié à un litige à l'exercice précédent et une perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 752 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations des charges autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance et charges connexes.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 248 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 209 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 105 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 57 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 45 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 1 769 millions de dollars, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement le règlement du litige Stanford et la comptabilisation au trimestre précédent d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, ainsi qu'une baisse de la perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 403 millions de dollars, ou 10 %, reflétant une baisse des produits et une augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par des baisses des indemnités d'assurance et charges connexes et de la provision pour pertes sur créances.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 2 218 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 13 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 181 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 177 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 104 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté de 4 933 millions de dollars a diminué de 2 611 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution reflète le règlement du litige Stanford, une perte nette liée à l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, des charges d'acquisition et d'intégration pour la période considérée et un recouvrement d'assurance lié à un litige à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté s'est établi à 7 907 millions de dollars, en hausse de 360 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations des charges autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance et charges connexes.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 2 638 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 312 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 191 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 362 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 168 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 428 millions de dollars, en hausse de 1 051 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 610 millions de dollars, en hausse de 1 233 millions de dollars, ou 19 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 955 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 444 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 43 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, contrebalancées en partie par des diminutions de 261 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 130 millions de dollars dans le secteur Siège social.

² Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 305 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et d'une diminution des marges et des volumes, le tout en partie contrebalancé par une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont diminué de 252 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 162 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 135 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 27 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 23 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une augmentation de 42 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés ont atteint 15 161 millions de dollars, en hausse de 2 482 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la croissance des marges et des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et un profit net découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, le tout en partie contrebalancé par la diminution des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros et la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 15 472 millions de dollars, en hausse de 2 793 millions de dollars, ou 22 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 2 009 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 1 107 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 115 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, contrebalancées en partie par des diminutions de 445 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 304 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 938 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant un recouvrement d'assurance lié à un litige à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 4 929 millions de dollars, une hausse de 267 millions de dollars, ou 6 %, reflétant des augmentations des honoraires de services-conseils, des commissions sur actions, des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts dans le secteur Services bancaires de gros, et une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et une baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 428 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 21 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 306 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 99 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 445 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement une baisse de la perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 311 millions de dollars, ou 6 %, reflétant la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, la baisse des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros et une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des honoraires de services-conseils et des commissions sur actions dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 551 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 99 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 144 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 38 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 23 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 9 431 millions de dollars, soit une baisse de 434 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement une perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 10 169 millions de dollars, une hausse de 528 millions de dollars, ou 5 %, reflétant des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de services-conseils, des commissions sur actions, des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi qu'une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des comptes à honoraires et des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et par la baisse des frais de découvert.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des diminutions de 731 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 381 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 611 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 53 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 14 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 599 millions de dollars, en hausse de 572 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 551 millions de dollars, en hausse de 237 millions de dollars, ou 75 %, reflète d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 48 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 287 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la croissance des volumes et

un certain retour à la normale des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,28 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 208 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 187 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 155 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 21 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

La provision pour pertes sur créances a diminué de 91 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 2 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 89 millions de dollars, reflétant la constitution d'une provision pour pertes sur créances moins élevée pour le trimestre considéré. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la croissance des volumes et un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,28 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a diminué de 80 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 20 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 10 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, et a augmenté de 18 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 289 millions de dollars, soit une hausse de 1 190 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 104 millions de dollars, en hausse de 461 millions de dollars, traduisant un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 185 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 544 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour la période considérée reflète la croissance des volumes et un certain retour à la normale des conditions de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,30 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 482 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 387 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 263 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 58 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	234 \$	220 \$	163 \$	454 \$	313 \$
Services de détail aux États-Unis	186	212	96	398	221
Gestion de patrimoine et Assurance	1	–	–	1	–
Services bancaires de gros	5	1	(1)	6	(5)
Siège social ²	125	120	56	245	114
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	551	553	314	1 104	643
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	13	107	(103)	120	(221)
Services de détail aux États-Unis	4	(12)	(114)	(8)	(218)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–	–	1
Services bancaires de gros	7	31	(8)	38	(9)
Siège social ²	24	11	(62)	35	(97)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	48	137	(287)	185	(544)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	599 \$	690 \$	27 \$	1 289 \$	99 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 804 millions de dollars, en hausse de 212 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, une hausse du nombre d'événements météorologiques violents, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 172 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par une hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 780 millions de dollars, en hausse de 432 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 6 987 millions de dollars, en hausse de 954 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des charges de personnel, les charges d'acquisition et d'intégration, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 6 693 millions de dollars, en hausse de 694 millions de dollars, ou 12 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 418 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 413 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 144 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 14 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 7 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 56,5 %, en regard de 53,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,4 %, en regard de 54,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 1 329 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement le règlement du litige Stanford survenu au cours du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 152 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 1 638 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 21 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 16 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 306 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 40 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 56,5 %, en regard de 68,0 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,4 %, en regard de 49,9 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 15 303 millions de dollars, en hausse de 3 303 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement le règlement du litige Stanford. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies 13 234 millions de dollars, en hausse de 1 338 millions de dollars, ou 11 %, reflétant l'augmentation des charges de personnel, l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 1 566 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 892 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 532 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 318 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 5 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 62,2 %, en regard de 53,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 51,6 %, en regard de 53,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,8 % pour le trimestre considéré, contre 21,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 42,2 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'augmentation du taux d'imposition canadien et l'incidence de la composition des activités, tandis que la diminution d'un trimestre à l'autre reflète principalement les rajustements d'impôts associés à la mise en œuvre du DRC et à l'augmentation du taux d'imposition pour 2022 comptabilisés au trimestre précédent.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,9 % pour le trimestre considéré, contre 21,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 21,8 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'augmentation du taux d'imposition canadien et l'incidence de la composition des activités. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la composition des activités.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Six mois clos les								
	30 avril 2023		31 janvier 2023		30 avril 2022		30 avril 2023		30 avril 2022						
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 104	\$ 27,8	%	623	\$ 27,8	%	1 211	\$ 26,3	%	1 727	\$ 27,8	%	2 389	\$ 26,3	%
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :															
Dividendes reçus	(26)	(0,7)		(27)	(1,2)		(33)	(0,7)		(53)	(0,9)		(65)	(0,7)	
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(217)	(5,5)		(227)	(10,1)		(188)	(4,1)		(444)	(7,1)		(359)	(3,9)	
Divers	5	0,2		578	25,7		12	0,2		583	9,3		21	0,1	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	866	\$ 21,8	%	947	\$ 42,2	%	1 002	\$ 21,7	%	1 813	\$ 29,1	%	1 986	\$ 21,8	%
Total des rajustements pour les éléments à noter	108			121			(47)			229			(30)		
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés	974	\$ 21,9	%	1 068	\$ 21,8	%	955	\$ 21,6	%	2 042	\$ 21,9	%	1 956	\$ 21,8	%

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

Mesures fiscales budgétaires

Le budget fédéral du Canada présenté le 28 mars 2023 (le « budget ») propose d'instaurer des mesures fiscales qui pourraient avoir des répercussions sur la Banque. Le budget propose de refuser aux institutions financières la déduction à l'égard de dividendes reçus sur des actions d'autres sociétés résidant au Canada et instaure une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par les sociétés publiques au Canada. Le budget a également annoncé la modification de la définition de « service financier » afin de faire en sorte que les services de compensation de cartes de paiement fournis par un exploitant de réseau soient assujettis à la TPS/TVH. Outre ces mesures particulières, le gouvernement du Canada a indiqué qu'il continuait d'appuyer le plan de réforme fiscale internationale à deux piliers proposé par l'Organisation de coopération et de développement économiques et a annoncé son intention de présenter une loi mettant en œuvre le pilier 2 au Canada, qui établit les règles d'application d'un impôt minimal mondial de 15 %. L'incidence des règles d'application du pilier 2 prendra effet pour les exercices qui débutent le 31 décembre 2023 ou après cette date, soit le 1^{er} novembre 2024 pour la Banque. La Banque fait le suivi de l'état de ces propositions dans le budget et déterminera l'incidence qu'elles auront sur les résultats de la Banque une fois que la législation sera quasi adoptée.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale devrait ralentir au cours de l'année civile 2023, mais dans une moindre mesure que prévu précédemment. Un important recul des prix de l'énergie a apporté un certain soutien à l'économie en Europe, alors que l'abandon soudain de la politique « zéro COVID » en Chine a contribué à une amélioration plus rapide de ses perspectives économiques. Même si les inquiétudes entourant l'économie mondiale se sont apaisées, le risque de récession demeure élevé. En Amérique du Nord, les banques centrales ont considérablement relevé leur taux directeur au cours de l'année écoulée. L'incidence de cette importante augmentation devrait constituer le principal frein aux perspectives de croissance économique en 2023 et au début de 2024. Les récentes faillites bancaires aux États-Unis ont entraîné le resserrement des conditions de crédit, ce qui devrait freiner davantage l'activité économique au cours des prochains mois, bien que l'étendue des répercussions demeure incertaine.

L'économie des États-Unis a affiché une croissance annualisée de 1,1 % au premier trimestre civil de 2023. Même si la demande intérieure sous-jacente a affiché une croissance de 3,2 %, portée par une forte reprise des dépenses de consommation consacrées aux véhicules automobiles et aux pièces automobiles, une baisse importante des stocks est toutefois venue freiner la croissance économique. Le ralentissement économique s'est manifesté par les faibles investissements des entreprises, qui n'ont progressé que de 0,7 %, et une réduction continue de l'activité dans le secteur de l'habitation, qui ont pesé sur la croissance.

En avril, le marché de l'emploi était toujours restreint avec un taux de chômage de 3,4 %, le plus bas depuis plus de cinq décennies. On note toutefois des signes de fléchissement de la demande de main-d'œuvre, un affaiblissement des tendances en matière d'embauche, une diminution du nombre d'emplois vacants et une hausse des demandes de prestations d'assurance-chômage. L'inflation a commencé à se dissiper, mais les pressions sous-jacentes sur les prix sont plus persistantes que prévu, se situant bien au-dessus du taux cible de 2 % de la Réserve fédérale des États-Unis. Les Services économiques TD prévoient un ralentissement marqué des dépenses intérieures au deuxième semestre de 2023, qui se traduira par une augmentation graduelle du taux de chômage et un ralentissement éventuel de l'inflation des prix des services.

La Réserve fédérale a indiqué, après avoir relevé les taux d'intérêt de 500 points de base (pdb) au cours du présent cycle de resserrement, qu'elle serait dorénavant en mode attente. Les Services économiques TD prévoient que les taux des fonds fédéraux demeureront dans la fourchette actuelle de 5,00 % à 5,25 % jusqu'à la fin de l'année civile 2023, avant que la Réserve fédérale entame une série de réductions des taux d'intérêt l'année prochaine. Si le ralentissement du marché de l'emploi ne se concrétise pas comme prévu, d'autres hausses des taux d'intérêt pourraient être nécessaires au cours des prochains mois. En raison de la hausse marquée des taux d'intérêt au cours de l'année écoulée, de la tendance au resserrement des conditions de crédit aux États-Unis et de la possibilité de périodes de tensions financières continues liées aux négociations entourant le plafond de la dette et d'autres facteurs de risques, la probabilité d'une récession aux États-Unis demeure élevée.

L'économie canadienne devrait afficher un taux de croissance solide au premier trimestre civil de 2023, reflétant une reprise à la suite de la faible croissance enregistrée au quatrième trimestre civil de 2022. Malgré l'incidence financière de la hausse des frais d'intérêts sur les ménages fortement endettés, les dépenses de consommation demeurent résilientes dans un contexte de marché de l'emploi solide, de niveaux d'épargne élevés et d'augmentation des mesures d'aide gouvernementale. Le secteur de l'habitation a affiché un rendement mitigé, la construction de maisons ayant ralenti alors que le marché de la revente a montré des signes de stabilisation au cours des derniers mois.

L'inflation au Canada a diminué, bien que le marché de l'emploi demeure plutôt solide avec un taux de chômage à 5,0 % en avril 2023, ce qui est près du bas du cycle. Les Services économiques TD prévoient une stagnation de l'ensemble des dépenses des ménages et des entreprises au cours des prochains trimestres, ce qui devrait entraîner un affaiblissement des conditions du marché de l'emploi et une hausse du taux de chômage. Compte tenu du contexte de timide croissance et de l'incertitude entourant l'incidence des récentes hausses des taux d'intérêt sur les ménages canadiens fortement endettés, le risque de récession demeure élevé au Canada aussi.

La Banque du Canada a laissé son taux de financement à un jour inchangé à 4,50 % en avril. Elle a indiqué son intention de laisser les taux d'intérêt à leur niveau actuel, à condition que l'économie et l'inflation continuent de ralentir conformément à ses perspectives. Le dollar canadien devrait se maintenir dans une fourchette se situant autour de 0,70 \$ à 0,75 \$ US au cours de l'année civile 2023.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2022 de la Banque et à la note 29 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 40 millions de dollars, par rapport à 57 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 34 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts nets	3 377 \$	3 539 \$	2 933 \$	6 916 \$	5 809 \$
Produits autres que d'intérêts	1 027	1 050	1 019	2 077	2 063
Total des produits	4 404	4 589	3 952	8 993	7 872
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	234	220	163	454	313
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	13	107	(103)	120	(221)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	247	327	60	574	92
Charges autres que d'intérêts	1 903	1 863	1 759	3 766	3 448
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	629	670	565	1 299	1 146
Résultat net	1 625 \$	1 729 \$	1 568 \$	3 354 \$	3 186 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	37,4 %	39,9 %	41,8 %	38,6 %	42,4 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,74	2,80	2,52	2,77	2,48
Ratio d'efficience	43,2	40,6	44,5	41,9	43,8
Nombre de succursales de détail au Canada	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 797	28 803	28 150	28 800	28 008

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 625 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 37,4 %, contre 41,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 4 404 millions de dollars, en hausse de 452 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 377 millions de dollars, en hausse de 444 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des marges et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 31 milliards de dollars, ou 6 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 11 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 8 % des dépôts de particulier, en partie contrebalancée par un recul de 7 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,74 %, une augmentation de 22 points de base (pdb), attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 1 027 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 247 millions de dollars, en hausse de 187 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 234 millions de dollars, en hausse de 71 millions de dollars, ou 44 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 13 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 103 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,19 %, en hausse de 14 pdb par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 903 millions de dollars, en hausse de 144 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et une hausse des charges de personnel, et l'augmentation des provisions non liées au crédit.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 43,2 %, par rapport à 44,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 625 millions de dollars, en baisse de 104 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits et une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une diminution de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 37,4 %, contre 39,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 185 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 162 millions de dollars, ou 5 %, reflétant en grande partie le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et une baisse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant le fait que les prêts aux particuliers sont demeurés relativement stables et une croissance de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts est demeuré stable par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une croissance de 1 % des dépôts de particuliers, contrebalancée par une diminution de 3 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,74 %, une diminution de 6 pdb, attribuable principalement à la baisse des marges sur les dépôts.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 23 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant la baisse saisonnière des activités de cartes de crédit.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 80 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 14 millions de dollars, ou 6 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 13 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 107 millions de dollars au trimestre précédent. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,19 %, en baisse de 6 pdb.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'augmentation des provisions non liées au crédit.

Le ratio d'efficacité a été de 43,2 %, contre 40,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est établi à 3 354 millions de dollars, en hausse de 168 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 38,6 %, contre 42,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 8 993 millions de dollars, en hausse de 1 121 millions de dollars, ou 14 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 6 916 millions de dollars, en hausse de 1 107 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des marges et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 34 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 6 % des prêts aux particuliers et de 12 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 11 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 8 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 6 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,77 %, une augmentation de 29 pdb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont élevés à 2 077 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 574 millions de dollars, soit une hausse de 482 millions de dollars par rapport à celle à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 454 millions de dollars, en hausse de 141 millions de dollars, ou 45 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 120 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 221 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions de l'exercice considéré reflètent un certain retour à la normale des conditions de crédit et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,22 %, en hausse de 18 pdb.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 766 millions de dollars, en hausse de 318 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 41,9 %, contre 43,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	3 034 \$	3 169 \$	2 079 \$	6 203 \$	4 194 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	558	596	864	1 154	1 535
Produits autres que d'intérêts – rajustés ¹	558	596	640	1 154	1 311
Total des produits – comme présenté	3 592	3 765	2 943	7 357	5 729
Total des produits – rajusté ¹	3 592	3 765	2 719	7 357	5 505
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	186	212	96	398	221
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	4	(12)	(114)	(8)	(218)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	190	200	(18)	390	3
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 050	2 071	1 632	4 121	3 229
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 896	1 965	1 632	3 861	3 229
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	190	206	186	396	334
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	228	232	131	460	279
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	1 162	1 288	1 143	2 450	2 163
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	1 278	1 368	974	2 646	1 994
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	250	301	224	551	476
Résultat net – comme présenté	1 412 \$	1 589 \$	1 367 \$	3 001 \$	2 639 \$
Résultat net – rajusté¹	1 528	1 669	1 198	3 197	2 470
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	2 241 \$	2 349 \$	1 641 \$	4 590 \$	3 312 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	413	442	682	855	1 212
Produits autres que d'intérêts – rajustés ¹	413	442	505	855	1 035
Total des produits – comme présenté	2 654	2 791	2 323	5 445	4 524
Total des produits – rajusté ¹	2 654	2 791	2 146	5 445	4 347
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	137	158	75	295	174
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	3	(9)	(90)	(6)	(172)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	140	149	(15)	289	2
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 514	1 535	1 289	3 049	2 550
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 401	1 457	1 289	2 858	2 550
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	141	152	147	293	264
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	169	171	103	340	220
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	859	955	902	1 814	1 708
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	944	1 014	769	1 958	1 575
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	185	222	177	407	377
Résultat net – comme présenté	1 044 \$	1 177 \$	1 079 \$	2 221 \$	2 085 \$
Résultat net – rajusté¹	1 129	1 236	946	2 365	1 952

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	14,1 %	15,5 %	14,2 %	14,8 %	13,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	15,3	16,3	12,5	15,8	12,6
Marge d'intérêts nette ^{1, 6}	3,25	3,29	2,21	3,27	2,21
Ratio d'efficacité – comme présenté	57,0	55,0	55,5	56,0	56,4
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	52,8	52,2	60,1	52,5	58,7
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁷	36 \$	35 \$	32 \$	36 \$	32 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ⁷	35	35	37	35	37
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 164	1 161	1 156	1 164	1 156
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 510	27 694	25 366	28 095	25 141

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon – deuxième trimestre de 2023 : 154 millions de dollars ou 113 millions de dollars américains (116 millions de dollars après impôt ou 85 millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars ou 78 millions de dollars américains (80 millions de dollars après impôt ou 59 millions de dollars américains après impôt).

³ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

⁶ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et aux dépôts intersociétés, ni des sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁷ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 412 millions de dollars (1 044 millions de dollars américains), en hausse de 45 millions de dollars, ou 3 % (une baisse de 35 millions de dollars américains, ou 3 %), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 528 millions de dollars (1 129 millions de dollars américains), en hausse de 330 millions de dollars (183 millions de dollars américains), ou 28 % (19 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 14,1 % et 15,3 %, contre 14,2 % et 12,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 250 millions de dollars (185 millions de dollars américains), une augmentation de 26 millions de dollars (8 millions de dollars américains), ou 12 % (5 % en dollars américains), reflétant la hausse des produits d'intérêts nets et la hausse des honoraires de gestion d'actifs, en partie contrebalancées par la hausse des charges, la diminution des frais de compte liés aux dépôts bancaires et la diminution des produits liés aux activités de négociation.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 162 millions de dollars (859 millions de dollars américains), en hausse de 19 millions de dollars, ou 2 % (une baisse de 43 millions de dollars américains, ou 5 %), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, et par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 278 millions de dollars (944 millions de dollars américains), en hausse de 304 millions de dollars (175 millions de dollars américains), ou 31 % (23 % en dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 654 millions de dollars américains, en hausse de 331 millions de dollars américains, ou 14 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 241 millions de dollars américains, une hausse de 600 millions de dollars américains, ou 37 %, attribuable à l'avantage tiré de la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt et à la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancés par la diminution du volume des dépôts et la baisse des marges sur les prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,25 %, en hausse de 104 pdb, la hausse des marges sur les dépôts, reflétant le contexte haussier des taux d'intérêt, ayant été en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 413 millions de dollars américains, en baisse de 269 millions de dollars américains, ou 39 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement un recouvrement d'assurance lié à un litige à l'exercice précédent et la baisse des frais de découvert. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 92 millions de dollars américains, ou 18 %, en raison essentiellement de la baisse des frais de découvert.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 17 milliards de dollars américains, ou 10 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 12 %, reflétant d'excellents montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 9 %, reflétant des montages solides réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients, des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux et un ralentissement des taux de remboursement, le tout en partie contrebalancé par l'exonération de prêts accordés dans le cadre du programme PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du programme PPP, les prêts aux entreprises ont augmenté de 11 %. Le volume moyen des dépôts a diminué de 44 milliards de dollars américains, ou 11 %, reflétant une diminution de 3 % des volumes de dépôts de particuliers, une diminution de 6 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 23 % des dépôts des comptes de passage.

Au 30 avril 2023, les actifs administrés s'élevaient à 36 milliards de dollars américains, en hausse de 4 milliards de dollars américains, ou 13 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Au 30 avril 2023, les actifs gérés s'élevaient à 35 milliards de dollars américains, en baisse de 2 milliards de dollars américains, ou 5 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les sorties nettes d'actifs, en partie contrebalancées par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 140 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 15 millions de dollars américains au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 137 millions de dollars américains, en hausse de 62 millions de dollars américains, ou 83 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 3 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 90 millions de dollars américains au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à 0,33 %, en hausse de 37 pdb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 514 millions de dollars américains, en hausse de 225 millions de dollars américains, ou 17 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon et une hausse des investissements dans les activités. Sur une base rajustée, compte non tenu des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 112 millions de dollars américains, ou 9 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 57,0 % et 52,8 %, contre 55,5 % et 60,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 412 millions de dollars (1 044 millions de dollars américains), en baisse de 177 millions de dollars (133 millions de dollars américains), ou 11 % (11 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 528 millions de dollars (1 129 millions de dollars américains), en baisse de 141 millions de dollars (107 millions de dollars américains), ou 8 % (9 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 14,1 % et 15,3 %, contre 15,5 % et 16,3 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 250 millions de dollars (185 millions de dollars américains), une diminution de 51 millions de dollars (37 millions de dollars américains) ou 17 % (17 % en dollars américains), reflétant la baisse des produits d'intérêts nets, la diminution des frais de compte liés aux dépôts bancaires et la hausse des charges, le tout en partie contrebalancé par la hausse des honoraires de gestion d'actifs.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 162 millions de dollars (859 millions de dollars américains), en baisse de 126 millions de dollars (96 millions de dollars américains), ou 10 % (10 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant la baisse des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts et la diminution de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 278 millions de dollars (944 millions de dollars américains), en baisse de 90 millions de dollars (70 millions de dollars américains), ou 7 % (7 % en dollars américains), reflétant la baisse des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts et la diminution de la provision pour pertes sur créances.

Les produits ont reculé de 137 millions de dollars américains, ou 5 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 241 millions de dollars américains, en baisse de 108 millions de dollars américains, ou 5 %, témoignant essentiellement de la diminution du volume des dépôts et de la baisse des marges sur les dépôts découlant de la hausse des coûts de financement et de l'incidence du nombre de jours moins élevé au cours du trimestre. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,25 %, en baisse de 4 pbd par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts de financement. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 413 millions de dollars américains, en baisse de 29 millions de dollars américains, ou 7 %, reflétant surtout des pertes découlant de la cession de certains placements.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 2 %, reflétant d'excellents montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 2 %, reflétant des montages solides réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients, des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux et un ralentissement des taux de remboursement. Le volume moyen des dépôts a diminué de 17 milliards de dollars américains, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant le fait que les volumes de dépôts de particuliers sont demeurés stables, une diminution de 3 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 11 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés se sont élevés à 36 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés se sont élevés à 35 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 9 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 21 millions de dollars américains, ou 13 %, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 3 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 9 millions de dollars américains au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,33 %, en baisse de 1 pbd.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 514 millions de dollars américains, en baisse de 21 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant d'une baisse des charges liées à la croissance des cartes de crédit, en partie contrebalancée par une hausse des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon et une augmentation des frais de cotisation de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) en raison d'une hausse le 1^{er} janvier 2023 des taux de cotisation facturés par la FDIC. Sur une base rajustée, compte non tenu des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 56 millions de dollars américains, ou 4 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 57,0 % et 52,8 %, contre respectivement 55,0 % et 52,2 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est élevé à 3 001 millions de dollars (2 221 millions de dollars américains), en hausse de 362 millions de dollars (136 millions de dollars américains), ou 14 % (7 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est élevé à 3 197 millions de dollars (2 365 millions de dollars américains), en hausse de 727 millions de dollars (413 millions de dollars américains), ou 29 % (21 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 14,8 % et 15,8 %, contre 13,4 % et 12,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 551 millions de dollars (407 millions de dollars américains), une hausse de 75 millions de dollars (30 millions de dollars américains), ou 16 % (8 % en dollars américains), reflétant l'augmentation des produits d'intérêts nets, en partie contrebalancée par une hausse des charges, une diminution des produits liés aux activités de négociation et une diminution des frais de compte liés aux dépôts bancaires.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période s'est établi à 1 814 millions de dollars américains, en hausse de 106 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation des charges autres que d'intérêts et par une hausse de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 958 millions de dollars américains, une augmentation de 383 millions de dollars américains, ou 24 %.

Les produits comme présentés pour la période ont été de 5 445 millions de dollars américains, en hausse de 921 millions de dollars américains, ou 20 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits ont augmenté de 1 098 millions de dollars américains, ou 25 %. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 1 278 millions de dollars américains, ou 39 %, essentiellement en raison de l'avantage tiré de la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt et de la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancés par une diminution du volume des dépôts et une baisse des marges sur les prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,27 %, en hausse de 106 pbd, la hausse des marges sur les dépôts, reflétant le contexte haussier des taux d'intérêt, ayant été en partie contrebalancée par l'incidence de la baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du programme PPP et la baisse des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont baissé de 357 millions de dollars américains, ou 29 %, reflétant essentiellement un recouvrement d'assurance lié à un litige à l'exercice précédent et une baisse des frais de découvert. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 180 millions de dollars américains, ou 17 %, en raison essentiellement de la baisse des frais de découvert.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 15 milliards de dollars américains, ou 9 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 11 %, reflétant d'excellents montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 8 %, reflétant des montages solides réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients, des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux et un ralentissement des taux de remboursement, le tout en partie contrebalancé par l'exonération de prêts accordés dans le cadre du programme PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du programme PPP, les prêts aux entreprises ont augmenté de 10 %. Le volume moyen des dépôts a diminué de 35 milliards de dollars américains, ou 9 %, reflétant une diminution de 2 % des volumes de dépôts de particuliers, une diminution de 5 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 19 % des dépôts des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 289 millions de dollars américains, soit une hausse de 287 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 295 millions de dollars américains, en hausse de 121 millions de dollars américains, ou 70 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 6 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 172 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,33 %, en hausse de 33 pbd.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont établies à 3 049 millions de dollars américains, en hausse de 499 millions de dollars américains, ou 20 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les

charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon et une hausse des investissements dans les activités. Sur une base rajustée, compte non tenu des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de First Horizon, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 308 millions de dollars américains, ou 12 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 56,0 % et 52,5 %, contre 56,4 % et 58,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts nets	258 \$	281 \$	215 \$	539 \$	424 \$
Produits autres que d'intérêts	2 477	2 621	2 456	5 098	5 045
Total des produits	2 735	2 902	2 671	5 637	5 469
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	1	–	–	1	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	–	–	1
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1	–	–	1	1
Indemnités d'assurance et charges connexes	804	976	592	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts	1 166	1 182	1 173	2 348	2 353
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	201	194	238	395	463
Résultat net	563 \$	550 \$	668 \$	1 113 \$	1 304 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	42,6 %	41,3 %	52,9 %	41,9 %	51,6 %
Ratio d'efficience	42,6	40,7	43,9	41,7	43,0
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ²	549 \$	541 \$	537 \$	549 \$	537 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	422	414	411	422	411
Nombre moyen d'équivalents temps plein	16 345	16 293	15 557	16 318	15 315

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

² Comprennent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 563 millions de dollars, en baisse de 105 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 42,6 %, contre 52,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 735 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 258 millions de dollars, en hausse de 43 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des revenus de placement générés par les activités d'assurance. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 477 millions de dollars, une hausse de 21 millions de dollars, ou 1 %, du fait de la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, et de l'augmentation des volumes dans les activités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Au 30 avril 2023, les actifs administrés s'élevaient à 549 milliards de dollars, en hausse de 12 milliards de dollars, ou 2 %, et les actifs gérés, à 422 milliards de dollars, en hausse de 11 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète principalement la croissance de l'actif net.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 804 millions de dollars, en hausse de 212 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 166 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la baisse de la rémunération variable, contrebalancée en partie par l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 42,6 %, par rapport à 43,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 563 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse du résultat des activités d'assurance, en partie contrebalancée par une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 42,6 %, contre 41,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 167 millions de dollars, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 144 millions de dollars, ou 5 %, du fait d'une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, et d'une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 23 millions de dollars, ou 8 %, reflétant la baisse des volumes et des marges des activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés ont augmenté de 8 milliards de dollars, ou 1 %, et les actifs gérés ont augmenté de 8 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète principalement la croissance de l'actif net.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 172 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par la hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 16 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 42,6 %, par rapport à 40,7 % au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est établi à 1 113 millions de dollars, en baisse de 191 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par une hausse du résultat des activités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 41,9 %, contre 51,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 5 637 millions de dollars, en hausse de 168 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 115 millions de dollars, ou 27 %, sous l'effet de la hausse des marges, en partie contrebalancée par une baisse des volumes dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 53 millions de dollars, ou 1 %, du fait de la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 780 millions de dollars, en hausse de 432 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'accroissement des activités de conduite et les pressions inflationnistes sur les coûts.

Les charges autres que d'intérêts ont atteint 2 348 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la baisse de la rémunération variable, contrebalancée en partie par l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 41,7 %, contre 43,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	498 \$	525 \$	759 \$	1 023 \$	1 468 \$
Produits autres que d'intérêts	919	820	491	1 739	1 128
Total des produits	1 417	1 345	1 250	2 762	2 596
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	5	1	(1)	6	(5)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	7	31	(8)	38	(9)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	12	32	(9)	44	(14)
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 189	883	776	2 072	1 540
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 116	862	776	1 978	1 540
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	66	99	124	165	277
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté ¹	76	104	124	180	277
Résultat net – comme présenté	150 \$	331 \$	359 \$	481 \$	793 \$
Résultat net – rajusté	213	347	359	560	793
Principaux volumes et ratios					
Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ³	482 \$	662 \$	680 \$	1 144 \$	1 406 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁴	95,2	96,9	63,7	96,1	61,4
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	4,5 %	9,4 %	13,1 %	7,0 %	14,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	6,4	9,9	13,1	8,2	14,6
Ratio d'efficacité – comme présenté	83,9	65,7	62,1	75,0	59,3
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	78,8	64,1	62,1	71,6	59,3
Nombre moyen d'équivalents temps plein	6 510	5 365	4 950	5 937	4 941

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – deuxième trimestre de 2023 : 73 millions de dollars (63 millions de dollars après impôts), premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôts).

³ Comprendent des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale de 285 millions de dollars (premier trimestre de 2023 : 261 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 581 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 525 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 197 millions de dollars (premier trimestre de 2023 : 401 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 99 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 201 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 150 millions de dollars, une baisse de 209 millions de dollars, ou 58 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 213 millions de dollars, en baisse de 146 millions de dollars, ou 41 %.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 1 417 millions de dollars, en hausse de 167 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des honoraires de services-conseils, des commissions sur actions, des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts, en partie contrebalancées par une diminution des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 12 millions de dollars, par rapport à une reprise de 9 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 5 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 7 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 189 millions de dollars, en hausse de 413 millions de dollars, ou 53 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes. La hausse des charges est également attribuable aux investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans les domaines des services bancaires, de la vente et de la négociation et des technologies, et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 116 millions de dollars, en hausse de 340 millions de dollars, ou 44 %.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 150 millions de dollars, une baisse de 181 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une augmentation des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 213 millions de dollars, en baisse de 134 millions de dollars, ou 39 %.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des honoraires de services-conseils et des commissions sur actions, en partie contrebalancées par une diminution des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 12 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 5 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 7 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 306 millions de dollars, ou 35 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 254 millions de dollars, ou 29 %.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est établi à 481 millions de dollars, une baisse 312 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une augmentation des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 560 millions de dollars, en baisse de 233 millions de dollars, ou 29 %.

Les produits, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 2 762 millions de dollars, en hausse de 166 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des honoraires de services-conseils, des commissions sur actions, des produits liés aux transactions bancaires mondiales et des produits tirés des prêts, en partie contrebalancées par une diminution des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 44 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 14 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 6 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 38 millions de dollars, reflétant en grande partie la croissance des volumes et la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 2 072 millions de dollars, en hausse de 532 millions de dollars, ou 35 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes. La hausse des charges est également attribuable aux investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans les domaines des services bancaires, de la vente et de la négociation et des technologies, et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 978 millions de dollars, en hausse de 438 millions de dollars, ou 28 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Résultat net – comme présenté	(399) \$	(2 617) \$	(151) \$	(3 016) \$	(378) \$
Rajustements pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises avant impôt sur le résultat	79	54	60	133	127
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	30	34	20	64	70
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	134	876	–	1 010	–
Règlement du litige Stanford	39	1 603	–	1 642	–
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat					
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022	–	(585)	–	(585)	–
Autres éléments à noter	60	675	8	735	25
Résultat net – rajusté¹	(177) \$	(140) \$	(79) \$	(317) \$	(206) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social ²	(191) \$	(191) \$	(161) \$	(382) \$	(329) \$
Autres	14	51	82	65	123
Résultat net – rajusté¹	(177) \$	(140) \$	(79) \$	(317) \$	(206) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	22 656	21 844	19 180	22 244	18 588
--	--------	--------	--------	--------	--------

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 399 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 151 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, une perte nette découlant de l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon et l'accroissement des charges nettes du Siège social. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 177 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 79 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 399 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 2 617 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution reflète principalement l'incidence au trimestre précédent du règlement du litige Stanford, de la charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 et de l'augmentation de la perte nette liée à l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 37 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 177 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 140 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2023 par rapport au T2 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est établie à 3 016 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 378 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement le règlement du litige Stanford, une perte nette liée à l'atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, ainsi que la baisse de l'apport des autres éléments. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 58 millions de dollars, en raison principalement de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2023 s'est établie à 317 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 206 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les							
	2023				2022			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	7 428 \$	7 733 \$	7 630 \$	7 044 \$	6 377 \$	6 302 \$	6 262 \$	6 004 \$
Produits autres que d'intérêts	4 938	4 493	7 933	3 881	4 886	4 979	4 679	4 708
Total des produits	12 366	12 226	15 563	10 925	11 263	11 281	10 941	10 712
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	599	690	617	351	27	72	(123)	(37)
Indemnités d'assurance et charges connexes	804	976	723	829	592	756	650	836
Charges autres que d'intérêts	6 987	8 316	6 545	6 096	6 033	5 967	5 947	5 616
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	866	947	1 297	703	1 002	984	910	922
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	241	285	290	268	202	231	224	170
Résultat net – comme présenté	3 351	1 582	6 671	3 214	3 811	3 733	3 781	3 545
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	79	54	57	58	60	67	74	68
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	30	34	18	23	20	50	22	24
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions	227	127	85	29	–	–	–	–
Atténuation de l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon	134	876	(2 319)	678	–	–	–	–
Règlement du litige Stanford	39	1 603	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab	–	–	(997)	–	–	–	–	–
Recouvrement lié au règlement d'un litige	–	–	–	–	(224)	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	509	2 694	(3 156)	788	(144)	117	96	92
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat ^{1,2}	108	121	(550)	189	(47)	17	11	9
Résultat net – rajusté¹	3 752	4 155	4 065	3 813	3 714	3 833	3 866	3 628
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	210	83	107	43	66	43	63	56
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	3 542 \$	4 072 \$	3 958 \$	3 770 \$	3 648 \$	3 790 \$	3 803 \$	3 572 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,72 \$	0,82 \$	3,62 \$	1,76 \$	2,08 \$	2,03 \$	2,04 \$	1,92 \$
Rajusté ¹	1,94	2,24	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09	1,96
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,72	0,82	3,62	1,75	2,07	2,02	2,04	1,92
Rajusté ¹	1,94	2,23	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09	1,96
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	12,5 %	5,9 %	26,5 %	13,5 %	16,4 %	15,3 %	15,7 %	15,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	14,1	16,1	16,0	16,1	15,9	15,7	16,1	15,6

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 946 \$	1 933 \$	1 893 \$	1 811 \$	1 778 \$	1 769 \$	1 750 \$	1 699 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens ³	1 728	1 715	1 677	1 609	1 595	1 593	1 574	1 527
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,76 %	1,79 %	1,81 %	1,74 %	1,64 %	1,57 %	1,58 %	1,56 %
Marge d'intérêts nette – rajustée ¹	1,81	1,82	1,80	1,73	1,64	1,57	1,58	1,56

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

³ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	110 198 \$	145 850 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	157 539	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 546	10 946
Dérivés	75 212	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 237	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	74 009	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	330 891	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	198 076	160 167
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	849 618	831 043
Participation dans Schwab	9 119	8 088
Autres	108 007	96 347
Total de l'actif	1 926 452 \$	1 917 528 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	25 077 \$	23 805 \$
Dérivés	63 706	91 133
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	201 061	162 786
Dépôts	1 189 370	1 229 970
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	146 959	128 024
Billets et débiteures subordonnés	11 366	11 290
Autres	172 799	159 137
Total du passif	1 810 338	1 806 145
Total des capitaux propres	116 114	111 383
Total du passif et des capitaux propres	1 926 452 \$	1 917 528 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 926 milliards de dollars au 30 avril 2023, soit 9 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 6 milliards de dollars du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 38 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 19 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 14 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 12 milliards de dollars des autres actifs, de 4 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 36 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 29 milliards de dollars des actifs dérivés, de 12 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, et de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 36 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres** détenus à des fins de transaction ont augmenté de 14 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres et de l'incidence de l'acquisition de Cowen, en partie contrebalancées par les marchandises détenues à des fins de transaction.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 2 milliards de dollars en raison des échéances et des ventes.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 29 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 4 milliards de dollars en raison de nouveaux placements principalement dans des titres du gouvernement, en partie contrebalancés par les échéances et les ventes.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 12 milliards de dollars, reflétant surtout les ventes et les échéances des titres du gouvernement et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 38 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 19 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque du résultat net et des autres éléments du résultat global de Schwab.

Les **autres actifs** ont augmenté de 12 milliards de dollars du fait essentiellement de la hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées, ainsi que des entreprises détenues en vue de la vente, du goodwill et des immobilisations incorporelles acquis dans le cadre de l'acquisition de Cowen, le tout en partie contrebalancé par une baisse de l'actif d'impôt exigible et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le **total du passif** s'établissait à 1 810 milliards de dollars au 30 avril 2023, soit 4 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 6 milliards de dollars du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 38 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 19 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 14 milliards de dollars des autres passifs et de 1 milliard de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction. L'augmentation a été en partie contrebalancée par les baisses de 41 milliards de dollars des dépôts et de 27 milliards de dollars des dérivés.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison surtout de nouvelles émissions.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 27 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 38 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont diminué de 41 milliards de dollars, témoignant de la baisse des volumes de dépôts de particuliers et de dépôts d'entreprises et de gouvernements ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des dépôts auprès des banques.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 19 milliards de dollars en raison de la hausse des volumes.

Les **autres passifs** ont augmenté de 14 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des passifs liés aux entités structurées, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des dividendes à verser et de la provision relative au règlement du litige Stanford.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 116 milliards de dollars au 30 avril 2023, soit 5 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'augmentation reflète les profits comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les actions ordinaires émises à un escompte de 2 % dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes. L'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et à la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2023 par rapport au T2 2022

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 659 millions de dollars au 30 avril 2023, en hausse de 262 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 245 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 24 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, les réductions dans les portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers et de prêts aux entreprises ayant été contrebalancées en partie par un certain retour à la normale dans les portefeuilles des cartes de crédit et de prêts-auto indirects. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 39 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant quelques nouvelles créances générées au quatrième trimestre de 2022. Les prêts douteux nets atteignaient 1 803 millions de dollars au 30 avril 2023, en hausse de 108 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 647 millions de dollars au 30 avril 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 862 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 766 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 016 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 155 millions de dollars, ou 22 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 579 millions de dollars, ou 9 %, témoignant d'une hausse dans tous les secteurs d'activité attribuable essentiellement à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, aux hausses de volumes et à un certain retour à la normale des conditions de crédit. La variation de la provision comprend une augmentation de 181 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 4 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière

de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique, par conséquent, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 398 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2023 par rapport au T1 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 68 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 647 millions de dollars au 30 avril 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 862 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 766 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 016 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 30 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celle du trimestre précédent en raison d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer, en grande partie reflété dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 137 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent, en raison de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements					
Prêts douteux au début de la période	2 591 \$	2 503 \$	2 560 \$	2 503 \$	2 411 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 259	1 350	937	2 609	2 124
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(204)	(240)	(252)	(444)	(511)
Remboursements nets	(334)	(361)	(382)	(695)	(755)
Cessions de prêts	–	–	(1)	–	(1)
Montants radiés	(679)	(625)	(462)	(1 304)	(909)
Variations de change et autres variations	26	(36)	(3)	(10)	38
Prêts douteux à la fin de la période	2 659 \$	2 591 \$	2 397 \$	2 659 \$	2 397 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

³ Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 551 \$	2 569 \$	2 346 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 234	3 093	3 025
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	859	830	705
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	6 644	6 492	6 076
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	465	456	399
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	532	527	433
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	3	2	2
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 000	985	834
Provision pour pertes sur prêts	7 644	7 477	6 910
Provision relative aux titres de créance	3	2	7
Provision pour pertes sur créances	7 647 \$	7 479 \$	6 917 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	1 803 \$	1 764 \$	1 695 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,21 %	0,21 %	0,22 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,87	0,86	0,87
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,28	0,32	0,01

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 30 avril 2023 (néant au 31 janvier 2023; néant au 30 avril 2022).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de troisième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt

est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
			Amortissables		Non amortissables	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Lignes de crédit domiciliaires	
						30 avril 2023
Total	249 311 \$	83 116 \$	332 427 \$	30 996 \$		363 423 \$
						31 octobre 2022
Total	246 206 \$	81 689 \$	327 895 \$	31 657 \$		359 552 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

											<i>Aux</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires						Total		
	Assurés³		Non assurés		Assurées³		Non assurées		Assurés³		Non assurés		
													30 avril 2023
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 610 \$	1,0 %	4 234 \$	1,7 %	198 \$	0,2 %	1 783 \$	1,6 %	2 808 \$	0,8 %	6 017 \$	1,7 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 708	3,5	42 631	17,1	993	0,9	20 819	18,2	9 701	2,7	63 450	17,5	
Ontario ⁴	22 531	9,1	109 818	44,0	3 371	2,9	61 994	54,2	25 902	7,1	171 812	47,2	
Prairies ⁴	18 931	7,6	18 805	7,5	1 896	1,7	11 742	10,3	20 827	5,7	30 547	8,4	
Québec	7 382	3,0	13 661	5,5	640	0,6	10 676	9,4	8 022	2,2	24 337	6,7	
Total – Canada	60 162	24,2 %	189 149	75,8 %	7 098	6,3 %	107 014	93,7 %	67 260	18,5 %	296 163	81,5 %	
États-Unis	1 270		49 674		–		10 025		1 270		59 699		
Total	61 432 \$		238 823 \$		7 098 \$		117 039 \$		68 530 \$		355 862 \$		
													31 octobre 2022
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 713 \$	1,1 %	4 117 \$	1,7 %	227 \$	0,2 %	1 697 \$	1,5 %	2 940 \$	0,8 %	5 814 \$	1,6 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 897	3,6	41 612	16,9	1 265	1,1	20 386	18,0	10 162	2,8	61 998	17,2	
Ontario ⁴	23 146	9,4	106 940	43,4	4 619	4,1	60 357	53,2	27 765	7,8	167 297	46,6	
Prairies ⁴	19 259	7,8	18 391	7,5	2 107	1,9	11 734	10,4	21 366	5,9	30 125	8,4	
Québec	7 670	3,1	13 461	5,5	735	0,6	10 219	9,0	8 405	2,3	23 680	6,6	
Total – Canada	61 685	25,0 %	184 521	75,0 %	8 953	7,9 %	104 393	92,1 %	70 638	19,6 %	288 914	80,4 %	
États-Unis	1 127		46 591		–		9 895		1 127		56 486		
Total	62 812 \$		231 112 \$		8 953 \$		114 288 \$		71 765 \$		345 400 \$		

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	30 avril 2023								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,6 %	13,8 %	29,7 %	20,5 %	1,8 %	25,1 %	100,0 %
États-Unis	6,6	1,6	3,9	7,4	11,6	67,6	0,7	0,6	100,0
Total	1,8 %	2,6 %	5,3 %	12,7 %	26,5 %	28,5 %	1,7 %	20,9 %	100,0 %
	31 octobre 2022								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,4 %	13,5 %	29,5 %	19,2 %	3,7 %	25,2 %	100,0 %
États-Unis	8,3	2,0	4,1	6,3	13,1	64,9	0,7	0,6	100,0
Total	2,0 %	2,6 %	5,2 %	12,3 %	26,8 %	26,7 %	3,2 %	21,2 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}			Total		
	30 avril 2023						31 octobre 2022		
Canada									
Provinces de l'Atlantique	71 %	68 %	69 %	69 %	68 %	69 %	69 %	68 %	69 %
Colombie-Britannique ⁶	66	61	64	66	62	64	66	62	64
Ontario ⁶	66	61	64	67	62	64	67	62	64
Prairies ⁶	73	70	72	73	71	72	73	71	72
Québec	70	69	69	69	70	70	69	70	70
Total – Canada	68	63	66	67	64	66	67	64	66
États-Unis	72	62	69	72	63	69	72	63	69
Total	68 %	63 %	66 %	68 %	64 %	66 %	68 %	64 %	66 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 24 : Total de l'exposition nette par région et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>												
	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				Exposition totale ⁴
Région	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	
	Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			
	30 avril 2023												
Europe	7 408 \$	8 \$	4 604 \$	12 020 \$	3 648 \$	2 301 \$	6 128 \$	12 077 \$	737 \$	25 926 \$	1 415 \$	28 078 \$	52 175 \$
Royaume-Uni	8 962	34 200	2 209	45 371	2 459	630	13 848	16 937	469	973	339	1 781	64 089
Asie	95	21	2 373	2 489	194	827	2 363	3 384	87	8 035	627	8 749	14 622
Autres ⁵	229	21	989	1 239	254	727	2 987	3 968	174	766	3 145	4 085	9 292
Total	16 694 \$	34 250 \$	10 175 \$	61 119 \$	6 555 \$	4 485 \$	25 326 \$	36 366 \$	1 467 \$	35 700 \$	5 526 \$	42 693 \$	140 178 \$
	31 octobre 2022												
Europe	6 037 \$	– \$	4 079 \$	10 116 \$	3 625 \$	2 205 \$	7 654 \$	13 484 \$	860 \$	26 899 \$	1 212 \$	28 971 \$	52 571 \$
Royaume-Uni	7 563	27 176	2 493	37 232	2 029	828	14 007	16 864	490	384	262	1 136	55 232
Asie	55	17	2 480	2 552	671	682	3 052	4 405	120	11 055	695	11 870	18 827
Autres ⁵	487	43	1 354	1 884	234	341	2 465	3 040	173	1 202	2 760	4 135	9 059
Total	14 142 \$	27 236 \$	10 406 \$	51 784 \$	6 559 \$	4 056 \$	27 178 \$	37 793 \$	1 643 \$	39 540 \$	4 929 \$	46 112 \$	135 689 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 41 milliards de dollars (43 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres est largement attribuable à l'Australie.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. D'autres exigences, en plus de celles décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2022 de la Banque, sont présentées ci-dessous.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer à 3 % au 1^{er} février 2023. La hausse de 50 pdb par rapport au taux précédent de 2,5 % tient compte des conclusions de l'examen du BSIF selon lesquelles les vulnérabilités systémiques demeurent élevées. En outre, le BSIF a augmenté la limite de la fourchette de la RSI pour l'étendre dorénavant de zéro à 4 % (plutôt que de zéro à 2,5 %) afin de veiller à ce que la RSI puisse être modulée dans un contexte incertain.

Le 1^{er} février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier de TLAC cible de 6,75 %.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimums de fonds propres réglementaires et de TLAC établis par le BSIF pour la Banque en vigueur au 30 avril 2023.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,0 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,0	12,5
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,0	14,5
Levier	3,0	s. o.	0,5	3,5	s. o.	3,5
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,0	24,5
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices Exigences de levier du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2023.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

TABLEAU 25 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2023	31 octobre 2022	30 avril 2022
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 912 \$	24 449 \$	23 036 \$
Résultats non distribués	74 849	73 698	67 046
Cumul des autres éléments du résultat global	4 108	1 988	2 791
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	104 869	100 135	92 873
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(18 016)	(17 498)	(16 607)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 496)	(2 100)	(1 947)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(96)	(83)	(101)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	3 678	5 783	2 310
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(294)	(502)	(265)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 129)	(1 038)	(1 236)
Actions propres	(18)	(9)	(10)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 135)	(1 428)	(3 487)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(35)	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF ¹	-	411	336
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(20 541)	(16 464)	(21 007)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	84 328	83 671	71 866
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 245	11 248	6 539
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	11 245	11 248	6 539
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(112)	(124)	(236)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(462)	(474)	(586)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	10 783	10 774	5 953
Fonds propres de catégorie 1	95 111	94 445	77 819
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 166	11 090	11 051
Provisions collectives	2 143	2 018	1 964
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	13 309	13 108	13 015
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	-	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ²	(232)	(161)	(303)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(68)	(57)	(100)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(460)	(378)	(563)
Fonds propres de catégorie 2	12 849	12 730	12 452
Total des fonds propres	107 960 \$	107 175 \$	90 271 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	549 398 \$	517 048 \$	488 991 \$
Ratios et multiples de fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,3 %	16,2 %	14,7 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,3	18,3	15,9
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	19,7	20,7	18,5
Ratio de levier ³	4,6	4,9	4,3

¹ Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque. Ne sont plus en vigueur à partir du premier trimestre de 2023.

² Comprennent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

³ Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 30 avril 2023, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 15,3 %, 17,3 %, et 19,7 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport à celui au 31 octobre 2022 est principalement attribuable à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs, y compris l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques en raison de l'acquisition de Cowen et la hausse de la déduction relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles liée à l'acquisition de Cowen. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont également été touchés par l'incidence du règlement du litige Stanford, du DRC, des pertes liées à la réévaluation à la valeur de marché des swaps dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon, des couvertures de change sur le prix d'acquisition de First Horizon et de l'élimination du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. L'incidence des éléments susmentionnés a été contrebalancée en partie par la croissance interne et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 30 avril 2023, le ratio de levier de la Banque était de 4,6 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,9 % au 31 octobre 2022 s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition à l'endettement dans plusieurs secteurs et par la hausse de la déduction relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles liée à l'acquisition de Cowen, contrebalancées par la croissance interne des fonds propres.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2022 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé que ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements avaient été révisées pour tenir compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Les règles révisées portant sur le risque de marché et le risque du rajustement de la valeur du crédit entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

	Aux			
	30 avril 2023		31 octobre 2022	
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 839,6	25 852 \$	1 821,7	24 363 \$
Actions propres – actions ordinaires	(1,1)	(99)	(1,0)	(91)
Total des actions ordinaires	1 838,5	25 753 \$	1 820,7	24 272 \$
Options sur actions				
Droits acquis	5,3		4,4	
Droits non acquis	8,9		8,4	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3	20,0	500	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18 ²	14,0	350	14,0	350
Série 20	16,0	400	16,0	400
Série 22	14,0	350	14,0	350
Série 24	18,0	450	18,0	450
Série 27	0,8	850	0,8	850
Série 28	0,8	800	0,8	800
	159,6	5 600 \$	159,6	5 600 \$
Autres instruments de capitaux propres				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 ³	1,8	1 750	1,8	1 750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2 ³	1,5	1 500	1,5	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ^{3, 4}	1,7	2 403	1,7	2 403
	164,6	11 253 \$	164,6	11 253 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,1)	(10)	(0,1)	(7)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	164,5	11 243 \$	164,5	11 246 \$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Banque.

² Le 18 avril 2023, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 14 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), série 18 (« actions de série 18 ») ne serait convertie le 30 avril 2023 en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 19 (« actions de série 19 »). Comme il a été annoncé précédemment le 31 mars 2023, les dividendes des actions de série 18, lorsqu'ils seront déclarés, seront payables à un taux de 5,747 % pour la période de cinq ans du 30 avril 2023 inclusivement au 30 avril 2028 exclusivement.

³ Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

⁴ Pour les BRCRL – série 3, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Banque.

DIVIDENDES

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2023.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 30 avril 2023, la Banque a émis 8,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 30 avril 2022, la Banque a émis 1,3 million d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes. Le 25 mai 2023, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende approuvé le 24 mai 2023 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023, elle n'appliquera plus d'escompte sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé. Jusqu'à tout dernièrement, la Banque appliquait un escompte de 2 % sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 30 millions d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto. Le moment et le montant de quelque rachat aux termes du programme sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation et à l'appréciation de la direction en fonction de facteurs comme la conjoncture des marchés et l'adéquation des fonds propres.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2023.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes (NI)¹

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2023			31 octobre 2022		
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 942 \$	488 005 \$	492 947 \$	4 989 \$	477 898 \$	482 887 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	803	167 804	168 607	–	166 722	166 722
Autres expositions de détail	3 222	93 185	96 407	3 232	92 925	96 157
Total – Risque de crédit de détail	8 967	748 994	757 961	8 221	737 545	745 766
Expositions autres que de détail						
Entreprises	3 460	607 770	611 230	2 205	695 746	697 951
Emprunteurs souverains	249	579 199	579 448	1	507 533	507 534
Banques	4 977	139 551	144 528	646	150 333	150 979
Total – Expositions autres que de détail	8 686	1 326 520	1 335 206	2 852	1 353 612	1 356 464
Expositions brutes au risque de crédit	17 653 \$	2 075 514 \$	2 093 167 \$	11 073 \$	2 091 157 \$	2 102 230 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	103 324 \$	254 \$	103 070 \$	– \$	137 294 \$	422 \$	136 872 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	157 539	153 828	3 711	–	143 726	142 294	1 432	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 546	–	8 546	–	10 946	–	10 946	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	75 212	69 064	6 148	–	103 873	98 305	5 568	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 237	–	5 237	–	5 039	–	5 039	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	74 009	–	74 009	–	69 675	–	69 675	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	330 891	–	330 891	–	342 774	–	342 774	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	198 076	8 051	190 025	–	160 167	7 450	152 717	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	849 618	–	849 618	–	831 043	–	831 043	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 558	–	19 558	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	9 119	–	9 119	–	8 088	–	8 088	–	Risque actions
Autres actifs ¹	3 512	–	3 512	–	3 414	–	3 414	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	91 811	–	–	91 811	81 756	–	–	81 756	
Total de l'actif	1 926 452 \$	231 197 \$	1 603 444 \$	91 811 \$	1 917 528 \$	248 471 \$	1 587 301 \$	81 756 \$	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	25 077 \$	24 448 \$	629 \$	– \$	23 805 \$	22 962 \$	843 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	63 706	61 449	2 257	–	91 133	86 727	4 406	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 832	12 832	–	–	12 612	12 612	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	201 061	4	201 057	–	162 786	3	162 783	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 189 370	–	1 189 370	–	1 229 970	–	1 229 970	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 558	–	19 558	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	48 797	46 953	1 844	–	45 505	44 427	1 078	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	146 959	4 348	142 611	–	128 024	9 509	118 515	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 756	–	14 756	–	15 072	–	15 072	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteurs subordonnés	11 366	–	11 366	–	11 290	–	11 290	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	26 602	–	26 602	–	23 291	–	23 291	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	166 368	–	–	166 368	154 307	–	–	154 307	
Total du passif et des capitaux propres	1 926 452 \$	150 034 \$	1 610 050 \$	166 368 \$	1 917 528 \$	176 240 \$	1 586 981 \$	154 307 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

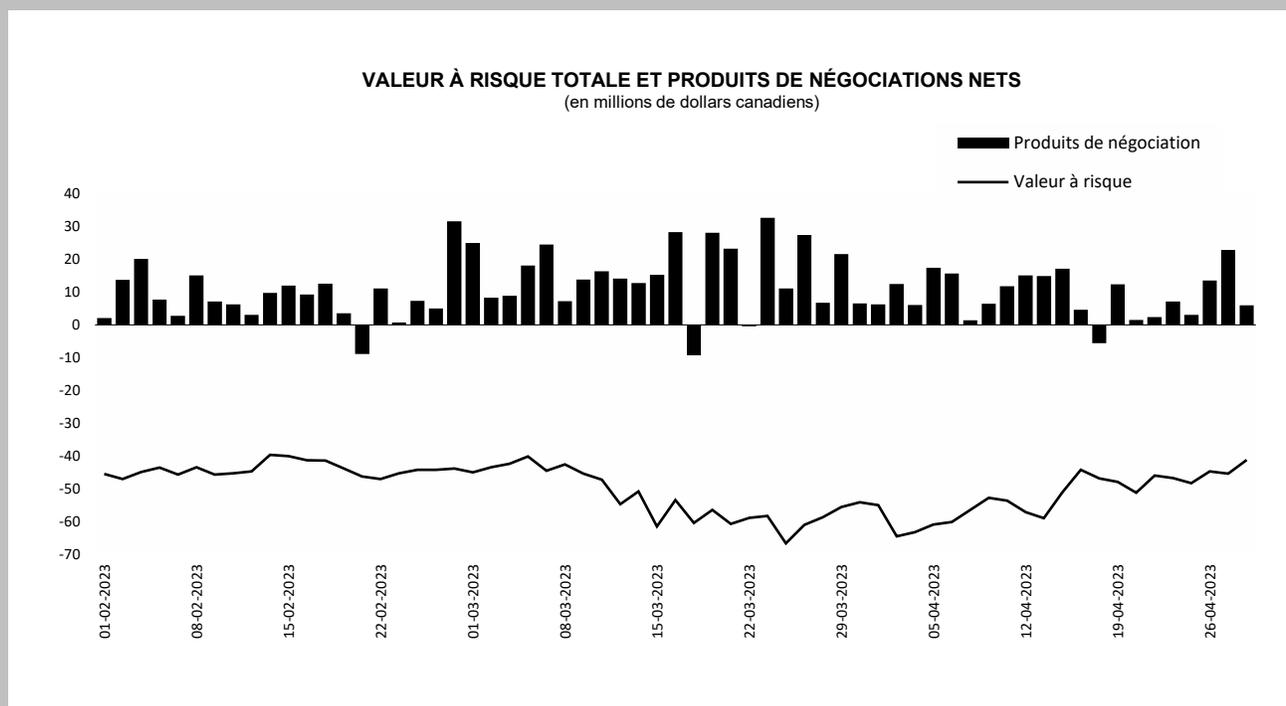
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2023 a compté 4 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 94 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, la simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés, choix qu'elle passe en revue régulièrement. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la crise financière de 2008. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque (IRC)

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	21,7 \$	28,6 \$	44,2 \$	16,5 \$	24,1 \$	22,5 \$	26,3 \$	20,0 \$
Risque d'écart de taux	35,0	31,8	41,9	22,5	29,2	20,0	30,5	16,0
Risque actions	10,4	11,4	15,8	8,9	10,6	13,8	11,0	12,5
Risque de change	2,5	4,4	7,1	1,7	4,8	1,4	4,6	1,3
Risque sur marchandises	2,9	3,6	5,4	2,3	8,1	4,5	5,9	4,7
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	28,0	36,0	48,5	28,0	38,9	31,1	37,5	26,7
Effet de diversification ¹	(59,2)	(65,9)	négl. ²	négl.	(62,7)	(54,9)	(64,4)	(47,7)
Valeur à risque totale (une journée)	41,3	49,9	66,7	39,7	53,0	38,4	51,4	33,5
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	48,0	51,2	60,9	42,1	61,4	81,1	56,3	75,2
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	136,3 \$	147,1 \$	165,7 \$	129,0 \$	139,1 \$	289,3 \$	143,1 \$	307,8 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne du trimestre considéré a diminué par rapport à celle du trimestre précédent, mais elle a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la hausse des taux d'intérêt et de l'élargissement des écarts de taux en 2022, qui sont pris en compte dans la période historique de la VaR. La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des variations du risque de taux d'intérêt.

Les IRC moyennes ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des variations des positions dans des obligations.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023						31 janvier 2023		31 octobre 2022		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1, 2}			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1, 2}	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹	
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Incidence avant impôt des éléments suivants :											
Augmentation de 100 pdb des taux	(215) \$	(1 467) \$	(1 682) \$	433 \$	352 \$	785 \$	(1 610) \$	1 135 \$	(1 496) \$	1 213 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	70	1 036	1 106	(475)	(435)	(910)	1 056	(1 216)	1 102	(1 381)	

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

² Les résultats tiennent compte des swaps de taux d'intérêt dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition de First Horizon. Étant donné que ces swaps constituaient déjà des couvertures et couvraient économiquement le risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, leur inclusion n'a eu aucune incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre. Cette stratégie a pris fin après l'annonce le 4 mai 2023 par la Banque et First Horizon qu'elles résiliaient d'un commun accord l'entente de fusion qui avait été annoncée précédemment.

Au 30 avril 2023, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 682 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 72 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 785 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 350 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 106 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 50 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 910 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 306 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de l'incidence d'un choc à la hausse sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires est principalement attribuable à une légère hausse de la durée des actifs soutenus par les capitaux propres. La diminution d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est attribuable à l'attrition des dépôts et aux changements de la composition des dépôts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TD Group US Holding LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
30 avril 2023						
Trésorerie et réserves des banques centrales	36 133 \$	– \$	36 133 \$	4 %	486 \$	35 647 \$
Obligations du gouvernement du Canada	18 540	89 937	108 477	12	58 653	49 824
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 029	2	39 031	5	1 124	37 907
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	40 739	25 229	65 968	8	35 382	30 586
Obligations de sociétés émettrices	14 547	4 953	19 500	2	5 112	14 388
Actions	14 810	6 092	20 902	2	13 633	7 269
Total (libellé en dollars canadiens)	163 798	126 213	290 011	33	114 390	175 621
Trésorerie et réserves des banques centrales	65 618	–	65 618	8	454	65 164
Obligations du gouvernement des États-Unis	87 377	56 912	144 289	16	50 587	93 702
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	86 951	9 142	96 093	11	21 779	74 314
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 521	48 837	114 358	13	47 673	66 685
Obligations de sociétés émettrices	85 727	6 768	92 495	10	12 994	79 501
Actions	42 601	37 553	80 154	9	45 101	35 053
Total (non libellé en dollars canadiens)	433 795	159 212	593 007	67	178 588	414 419
Total	597 593 \$	285 425 \$	883 018 \$	100 %	292 978 \$	590 040 \$
31 octobre 2022						
Trésorerie et réserves des banques centrales	48 965 \$	– \$	48 965 \$	6 %	628 \$	48 337 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 133	88 511	105 644	12	68 175	37 469
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	28 650	157	28 807	3	1 161	27 646
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	38 099	23 907	62 006	7	33 364	28 642
Obligations de sociétés émettrices	11 657	4 935	16 592	2	3 659	12 933
Actions	12 746	4 602	17 348	2	13 497	3 851
Total (libellé en dollars canadiens)	157 250	122 112	279 362	32	120 484	158 878
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 777	–	84 777	10	–	84 777
Obligations du gouvernement des États-Unis	86 611	54 614	141 225	16	47 518	93 707
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	92 793	7 924	100 717	11	21 660	79 057
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 278	53 515	119 793	14	48 079	71 714
Obligations de sociétés émettrices	96 971	4 620	101 591	11	11 378	90 213
Actions	25 665	32 006	57 671	6	42 347	15 324
Total (non libellé en dollars canadiens)	453 095	152 679	605 774	68	170 982	434 792
Total	610 345 \$	274 791 \$	885 136 \$	100 %	291 466 \$	593 670 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	236 157 \$	207 177 \$
Filiales bancaires	317 694	330 063
Succursales à l'étranger	36 189	56 430
Total	590 040 \$	593 670 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 31 janvier 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés	30 avril 2023	
Trésorerie et réserves des banques centrales	41 271 \$	– \$	41 271 \$	5 %	469 \$	40 802 \$		
Obligations du gouvernement du Canada	15 561	85 994	101 555	12	59 806	41 749		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 102	2	38 104	4	1 068	37 036		
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	39 239	24 235	63 474	7	34 040	29 434		
Obligations de sociétés émettrices	14 106	4 905	19 011	2	5 072	13 939		
Actions	14 204	5 476	19 680	2	13 013	6 667		
Total (libellé en dollars canadiens)	162 483	120 612	283 095	32	113 468	169 627		
Trésorerie et réserves des banques centrales	77 570	–	77 570	9	271	77 299		
Obligations du gouvernement des États-Unis	86 867	57 492	144 359	16	51 309	93 050		
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	87 793	8 104	95 897	11	21 487	74 410		
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 289	53 102	118 391	13	51 207	67 184		
Obligations de sociétés émettrices	87 327	6 757	94 084	11	12 743	81 341		
Actions	39 008	35 006	74 014	8	41 762	32 252		
Total (non libellé en dollars canadiens)	443 854	160 461	604 315	68	178 779	425 536		
Total	606 337 \$	281 073 \$	887 410 \$	100 %	292 247 \$	595 163 \$		
							31 janvier 2023	
Trésorerie et réserves des banques centrales	55 143 \$	– \$	55 143 \$	6 %	595 \$	54 548 \$		
Obligations du gouvernement du Canada	16 444	86 332	102 776	11	71 107	31 669		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	31 881	14	31 895	3	1 142	30 753		
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	38 692	24 379	63 071	7	33 783	29 288		
Obligations de sociétés émettrices	10 649	5 518	16 167	2	5 027	11 140		
Actions	13 690	3 492	17 182	2	11 810	5 372		
Total (libellé en dollars canadiens)	166 499	119 735	286 234	31	123 464	162 770		
Trésorerie et réserves des banques centrales	89 443	–	89 443	10	125	89 318		
Obligations du gouvernement des États-Unis	88 214	56 104	144 318	16	52 703	91 615		
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	91 320	7 105	98 425	11	20 958	77 467		
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 898	56 432	123 330	13	53 836	69 494		
Obligations de sociétés émettrices	97 839	5 855	103 694	11	11 831	91 863		
Actions	37 059	31 917	68 976	8	39 344	29 632		
Total (non libellé en dollars canadiens)	470 773	157 413	628 186	69	178 797	449 389		
Total	637 272 \$	277 148 \$	914 420 \$	100 %	302 261 \$	612 159 \$		

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	230 309 \$	220 329 \$
Filiales bancaires	318 662	327 946
Succursales à l'étranger	46 192	63 884
Total	595 163 \$	612 159 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

	Total de l'actif		Grevés ¹		Aux Non grevés		
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total de l'actif	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶
							30 avril 2023
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 874 \$	– \$	6 874 \$	– \$	– \$	– \$	6 874 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	103 324	–	103 324	6 701	130	94 117	2 376
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	576 222	400 052	976 274	369 533	12 894	560 195	33 652
Dérivés	75 212	–	75 212	–	–	–	75 212
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	198 076	(198 076)	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ⁹	849 618	(12 796)	836 822	80 205	55 388	24 302	676 927
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 558	–	19 558	–	–	–	19 558
Autres actifs ¹⁰	97 568	–	97 568	735	–	–	96 833
Total de l'actif	1 926 452 \$	189 180 \$	2 115 632 \$	457 174 \$	68 412 \$	678 614 \$	911 432 \$
							31 octobre 2022
Total de l'actif	1 917 528 \$	192 081 \$	2 109 609 \$	423 346 \$	64 864 \$	710 237 \$	911 162 \$

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être trisérés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation).

⁷ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁸ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

⁹ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour certaines filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

	<i>Au</i>			
	30 avril 2023			
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA-	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	-	AAA
Dette subordonnée	A2	A	A	AA (bas)
Dette subordonnée – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	Pfd-2 (haut)
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	A (bas)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2023	31 janvier 2023
Abaissement de un cran	134 \$	73 \$
Abaissement de deux crans	205	126
Abaissement de trois crans	906	894

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	30 avril 2023	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) ²	Valeur pondérée totale (moyenne) ³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	347 104 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	503 958 \$	33 467 \$
Dépôts stables ⁵	251 258	7 538
Dépôts moins stables	252 700	25 929
Financement de gros non garanti, dont :	346 565	171 016
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	135 291	32 099
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	171 347	98 990
Dettes non garanties	39 927	39 927
Financement de gros garanti	s. o.	31 732
Exigences supplémentaires, dont :	315 311	93 050
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	49 107	34 903
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	12 422	12 422
Facilités de crédit et de liquidité	253 782	45 725
Autres obligations de financement contractuelles	19 931	12 240
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	762 306	11 691
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	353 196 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	218 646 \$	33 186 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	21 306	8 736
Autres entrées de trésorerie	69 559	69 559
Total des entrées de trésorerie	309 511 \$	111 481 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2023	31 janvier 2023
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	347 104 \$	355 387 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	241 715	251 604
Ratio de liquidité à court terme	144 %	141 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2023 représente la moyenne des 61 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 144 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2023 a été de 347 milliards de dollars (355 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2023), les actifs du niveau 1 représentant 86 % (84 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2023). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2022 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieures aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	30 avril 2023				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	113 185 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 897 \$	124 082 \$
Fonds propres réglementaires	113 185	s. o.	s. o.	10 897	124 082
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	469 948	47 376	28 397	24 778	528 951
Dépôts stables ³	256 007	9 139	6 889	9 415	267 849
Dépôts moins stables	213 941	38 237	21 508	15 363	261 102
Financement de gros dont :	230 107	357 080	94 926	260 209	469 656
Dépôts opérationnels ⁴	98 199	3 309	4	-	50 756
Autre financement de gros	131 908	353 771	94 922	260 209	418 900
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁵	-	3 663	1 714	18 325	-
Autres passifs dont :	64 179	s. o.	s. o.	73 232	2 484
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	129	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	64 179	69 655	1 929	1 519	2 484
Total du financement stable disponible					1 125 173 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	60 032 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	1 066	-	-	533
Prêts et titres productifs	96 784	222 019	90 473	674 604	730 525
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	78 943	10 700	-	15 426
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	-	44 111	5 432	10 350	17 815
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	34 813	51 389	38 466	281 454	319 701
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	31 457	22 687	178	27 174
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	30 982	36 771	31 305	303 750	274 653
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II ⁶	30 982	36 771	31 305	303 750	274 653
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	30 989	10 805	4 570	79 050	102 930
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁵	-	2 777	1 837	19 087	-
Autres actifs dont :	67 972	s. o.	s. o.	117 644	103 607
Marchandises physiques, y compris l'or	10 312	s. o.	s. o.	s. o.	8 964
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	s. o.	s. o.	s. o.	16 378	13 921
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	8 644	8 515
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	20 958	1 048
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	57 660	64 917	2 103	4 644	71 159
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	745 327	26 922
Total du financement stable requis					921 619 \$
Ratio de liquidité à long terme					122 %
				Au	
				31 octobre 2022	
Total du financement stable disponible					1 058 087 \$
Total du financement stable requis					866 383
Ratio de liquidité à long terme					122 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

⁴ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁵ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

⁶ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2023 a été de 122 % (122 % au 31 octobre 2022) et satisfait aux exigences réglementaires. Le NSFR varie d'un trimestre à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des dépôts et des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, le financement de gros, les émissions et les échéances ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour environ 70 % du financement total de la Banque.

TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023	Aux 31 octobre 2022
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	518 589 \$	525 294 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis ¹	443 215	493 223
Total	961 804 \$	1 018 517 \$

¹ Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 30 avril 2023.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 30 avril 2023 s'élevait à 162,8 milliards de dollars (150,5 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME

	30 avril 2023	Aux 31 octobre 2022
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	30 %	31 %
Dollar américain	36	43
Euro	26	20
Livre sterling	4	3
Autres	4	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	66 %	67 %
Obligations sécurisées	24	22
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	9	10
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes et exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

								<i>Aux</i>	
								30 avril 2023	31 octobre 2022
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ²	22 303 \$	2 084 \$	1 670 \$	4 814 \$	30 871 \$	– \$	– \$	30 871 \$	31 833 \$
Billet de dépôt au porteur	42	150	231	450	873	–	–	873	1 275
Certificats de dépôt	18 404	24 502	33 407	36 306	112 619	83	99	112 801	98 574
Papier commercial	8 141	10 915	20 966	15 885	55 907	–	–	55 907	62 906
Obligations sécurisées	457	750	–	5 957	7 164	1 689	29 900	38 753	33 978
Titrisation de prêts hypothécaires ³	–	1 069	2 703	1 690	5 462	6 017	16 109	27 588	27 684
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	2 304	6 928	1 020	896	11 148	1 956	230	13 334	13 631
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁵	–	4 666	2 368	10 443	17 477	17 122	59 054	93 653	84 956
Billets et débiteures subordonnés ⁶	–	–	–	–	–	–	11 366	11 366	11 290
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	–	480	480	1 330	458	2 268	1 826
Divers ⁷	41 958	8 237	2 094	8 935	61 224	2 028	609	63 861	32 603
Total	93 609 \$	59 301 \$	64 459 \$	85 856 \$	303 225 \$	30 225 \$	117 825 \$	451 275 \$	400 556 \$
Dont :									
Garantis	18 733 \$	7 234 \$	2 703 \$	14 219 \$	42 889 \$	9 036 \$	46 472 \$	98 397 \$	63 496 \$
Non garantis	74 876	52 067	61 756	71 637	260 336	21 189	71 353	352 878	337 060
Total	93 609 \$	59 301 \$	64 459 \$	85 856 \$	303 225 \$	30 225 \$	117 825 \$	451 275 \$	400 556 \$

¹ Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

² Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès de banques.

³ Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

⁴ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁵ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 3,7 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁶ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁷ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 21,6 milliards de dollars (21,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,4 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (respectivement 0,5 milliard de dollars et 0,9 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022) de même que d'autres titres adossés à des actifs respectivement de 0,1 milliard de dollars et 0,4 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 1,0 milliard de dollars et 13,9 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (respectivement 14,6 milliards de dollars et 22,3 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022) et des obligations sécurisées s'élevant à 9,7 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (7,6 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des mises à jour visant la ligne directrice *Normes de liquidité*, après avoir procédé à une consultation publique qui a commencé en mars 2021. Les principaux changements à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des NCCF afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Les autres changements importants comprennent l'ajout d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés, des modifications à certaines entrées de trésorerie issues de prêts et l'ajustement des facteurs de retrait à l'égard des dépôts. La nouvelle ligne directrice *Normes de liquidité* a été mise en œuvre à partir d'avril 2023.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 874	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 874
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	101 821	323	-	-	-	-	-	-	1 180	103 324
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	3 713	6 071	5 491	2 060	4 318	10 759	28 230	25 188	71 709	157 539
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	42	473	-	221	400	2 643	1 583	1 758	1 426	8 546
Dérivés	8 503	8 540	5 881	4 719	2 397	9 001	21 248	14 923	-	75 212
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	325	175	415	336	217	1 051	1 402	1 316	-	5 237
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 457	3 552	2 257	1 081	1 023	8 967	18 568	32 478	4 626	74 009
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 670	13 331	4 747	4 642	4 014	31 417	113 072	158 000	(2)	330 891
Valeurs mobilières prises en pension ²	135 925	28 990	20 786	7 161	3 750	263	1 151	50	-	198 076
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	884	5 401	8 414	5 375	6 113	52 185	171 141	50 742	-	300 255
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 056	2 355	2 985	2 427	4 072	26 346	81 980	30 990	55 399	207 610
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	36 508	36 508
Entreprises et gouvernements	35 283	9 395	13 834	11 414	13 062	40 400	96 397	67 499	24 605	311 889
Total des prêts	37 223	17 151	25 233	19 216	23 247	118 931	349 518	149 231	116 512	856 262
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 644)	(6 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	37 223	17 151	25 233	19 216	23 247	118 931	349 518	149 231	109 868	849 618
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 996	5 554	8	-	-	-	-	-	-	19 558
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	9 119	9 119
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	18 183	18 183
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 715	2 715
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	7	8	12	8	62	568	3 278	5 421	9 364
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 065	3 065
Montants à recevoir des courtiers et des clients	28 036	-	-	-	-	-	-	-	-	28 036
Autres actifs	8 235	1 568	770	754	3 772	90	148	80	11 669	27 086
Total de l'actif	347 820	\$ 85 735	\$ 65 596	\$ 40 202	\$ 43 146	\$ 183 184	\$ 535 488	\$ 386 302	\$ 238 979	\$ 1 926 452
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 172	\$ 1 679	\$ 4 466	\$ 2 121	\$ 2 698	\$ 6 337	\$ 5 090	\$ 1 514	\$ -	25 077
Dérivés	8 158	9 002	4 694	3 912	2 405	6 823	13 780	14 932	-	63 706
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	463	903	463	345	2 586	4 886	3 186	-	12 832
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	48 253	39 342	54 604	38 667	19 917	83	94	-	101	201 061
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	5 300	9 311	11 352	18 966	17 197	14 846	18 648	23	533 224	628 867
Banques	25 393	5 540	41	6 120	-	-	4	13	12 172	49 283
Entreprises et gouvernements	24 173	25 110	8 824	5 103	19 908	22 255	71 374	18 488	315 985	511 220
Total des dépôts	54 866	39 961	20 217	30 189	37 105	37 101	90 026	18 524	861 381	1 189 370
Acceptations	13 996	5 554	8	-	-	-	-	-	-	19 558
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	980	3 500	1 516	1 597	1 515	5 703	16 846	13 961	3 179	48 797
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	132 472	9 699	2 844	1 719	75	129	15	6	-	146 959
Passifs de titrisation au coût amorti	-	606	1 800	527	355	3 431	5 047	2 990	-	14 756
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 783	-	-	-	-	-	-	-	-	26 783
Passifs liés aux assurances	142	276	414	414	454	927	1 476	692	2 500	7 295
Autres passifs	13 792	7 472	3 955	3 404	613	1 807	1 795	4 302	5 638	42 778
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 166	-	11 366
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	116 114	116 114
Total du passif et des capitaux propres	300 614	\$ 117 554	\$ 95 421	\$ 83 013	\$ 65 482	\$ 64 927	\$ 139 255	\$ 71 273	\$ 988 913	\$ 1 926 452
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	24 070	\$ 36 814	\$ 23 582	\$ 18 219	\$ 19 710	\$ 45 282	\$ 154 360	\$ 5 485	\$ 1 452	328 974
Autres engagements ⁸	163	157	222	349	177	647	1 355	317	75	3 462
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	311	-	1 019	297	534	-	-	-	2 161
Total des engagements hors bilan	24 233	\$ 37 282	\$ 23 804	\$ 19 587	\$ 20 184	\$ 46 463	\$ 155 715	\$ 5 802	\$ 1 527	\$ 334 597

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁵ Comprennent 39 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 27 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».⁶ Comprennent 546 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	8 556	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	8 556
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	135 855	197	143	–	–	–	–	–	1 099	137 294
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 601	4 876	5 310	4 477	4 055	12 910	23 057	23 051	61 389	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	111	–	222	685	–	4 071	2 475	2 133	1 249	10 946
Dérivés	14 436	16 306	7 870	5 155	4 575	10 622	26 319	18 590	–	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	229	777	235	391	243	610	1 345	1 209	–	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 117	2 401	1 531	3 367	1 712	6 415	20 091	28 721	3 320	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	2 333	3 607	7 082	14 706	4 678	29 069	106 919	174 381	(1)	342 774
Valeurs mobilières prises en pension ²	113 845	15 050	17 977	9 745	3 240	310	–	–	–	160 167
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	672	2 327	5 585	9 122	9 115	34 909	181 763	50 431	–	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	543	1 027	2 480	4 002	3 430	19 635	88 071	30 056	56 908	206 152
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	36 010	36 010
Entreprises et gouvernements	33 836	7 398	10 693	10 854	14 245	33 366	89 367	68 078	33 552	301 389
Total des prêts	35 051	10 752	18 758	23 978	26 790	87 910	359 201	148 565	126 470	837 475
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(6 432)	(6 432)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	35 051	10 752	18 758	23 978	26 790	87 910	359 201	148 565	120 038	831 043
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Participation dans Schwab	–	–	–	–	–	–	–	–	8 088	8 088
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	17 656	17 656
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	2 303	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	–	–	2	2	2	36	525	3 462	5 371	9 400
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	2 193	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	19 719	41	–	–	–	–	–	–	–	19 760
Autres actifs	4 726	1 262	6 537	232	274	74	57	72	12 068	25 302
Total de l'actif	357 581	\$ 58 981	\$ 65 683	\$ 62 741	\$ 45 569	\$ 152 027	\$ 539 989	\$ 400 184	\$ 234 773	\$ 1 917 528
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	4 038	\$ 2 227	\$ 4 390	\$ 1 740	\$ 1 758	\$ 4 181	\$ 4 136	\$ 1 335	\$ –	\$ 23 805
Dérivés	12 560	16 189	8 764	5 230	3 531	9 413	18 116	17 330	–	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur	36	1 245	216	447	899	2 357	4 675	2 737	–	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 718	21 893	52 501	45 442	23 331	805	96	–	–	162 786
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 551	6 872	10 173	10 394	11 801	12 801	13 038	31	591 177	660 838
Banques	22 153	453	51	–	13	–	3	3	15 587	38 263
Entreprises et gouvernements	34 236	17 779	10 095	17 173	8 234	26 060	63 392	13 167	340 733	530 869
Total des dépôts	60 940	25 104	20 319	27 567	20 048	38 861	76 433	13 201	947 497	1 229 970
Acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 418	2 125	1 611	1 257	1 312	6 691	15 015	13 146	2 930	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	118 278	6 553	2 382	545	188	78	–	–	–	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti	–	595	390	609	1 812	2 724	5 730	3 212	–	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 155	40	–	–	–	–	–	–	–	25 195
Passifs liés aux assurances	146	296	439	439	481	947	1 482	645	2 593	7 468
Autres passifs	14 587	2 417	2 006	1 050	761	1 725	1 136	4 660	5 210	33 552
Billets et débiteures subordonnés	–	–	–	–	–	–	200	11 090	–	11 290
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	111 383	111 383
Total du passif et des capitaux propres	271 878	\$ 82 396	\$ 93 034	\$ 84 329	\$ 54 121	\$ 67 782	\$ 127 019	\$ 67 356	\$ 1 069 613	\$ 1 917 528
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	19 249	\$ 22 494	\$ 22 536	\$ 19 326	\$ 18 060	\$ 41 357	\$ 140 699	\$ 4 882	\$ 1 461	\$ 290 064
Autres engagements ⁸	87	208	177	234	205	549	1 316	365	7	3 148
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	126	18	204	–	1 233	510	–	–	2 091
Total des engagements hors bilan	19 336	\$ 22 828	\$ 22 731	\$ 19 764	\$ 18 265	\$ 43 139	\$ 142 525	\$ 5 247	\$ 1 468	\$ 295 303

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁵ Comprendent 34 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans ».⁶ Comprendent 502 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁸ Comprendent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (Y COMPRIS LES RISQUES CLIMATIQUES)

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (ligne directrice B-15), laquelle énonce les attentes du BSIF en matière de gestion et d'informations à fournir sur les risques et les possibilités climatiques. La ligne directrice B-15 est itérative, et à l'heure actuelle, organisée en chapitres interreliés et complémentaires, soit le chapitre 1, Attentes en matière de gouvernance et de gestion des risques, et le chapitre 2, Communications d'informations financières en lien avec les changements climatiques. Les composantes de la ligne directrice B-15 s'appliquent initialement aux BSI à partir de la fin de l'exercice 2024 et exigent que les informations annuelles doivent être accessibles au public au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de la ligne directrice B-15.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2022 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2023.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 30 avril 2023, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 12,2 milliards de dollars (10,8 milliards de dollars au 31 octobre 2022). De plus, au 30 avril 2023, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 2,2 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,8 milliards de dollars au 30 avril 2023 (3,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-autos, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021, tout comme celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois ont cessé d'être publiés le 17 mai 2021. Les autres taux LIBOR en dollar américain (échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cesseront d'être publiés immédiatement après le 30 juin 2023, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux interbancaires offerts, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie, entre autres, de ces mesures. La Banque en est aux dernières étapes de son processus de transition du taux LIBOR en dollar américain et poursuit la mise en œuvre de son plan de transition du taux CDOR. Il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR et aux taux LIBOR en dollars américains depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

La Banque procède à la mise en œuvre d'une solution logicielle, y compris à la préparation des données, à la mise à l'essai et à la configuration du système et à d'autres mises en œuvre en ce sens.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR servant à évaluer le rendement des activités de négociation du secteur Services bancaires de gros qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficience : Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023	31 octobre 2022
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 874 \$	8 556 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	103 324	137 294
	110 198	145 850
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	157 539	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	8 546	10 946
Dérivés (Note 4)	75 212	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 237	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	74 009	69 675
	320 543	333 259
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	330 891	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	198 076	160 167
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	300 255	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	207 610	206 152
Cartes de crédit	36 508	36 010
Entreprises et gouvernements	311 889	301 389
	856 262	837 475
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 644)	(6 432)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	849 618	831 043
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 558	19 733
Participation dans Schwab (Note 7)	9 119	8 088
Goodwill (Note 9)	18 183	17 656
Autres immobilisations incorporelles	2 715	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 364	9 400
Actifs d'impôt différé	3 065	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	28 036	19 760
Autres actifs (Note 10)	27 086	25 302
	117 126	104 435
Total de l'actif	1 926 452 \$	1 917 528 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	25 077 \$	23 805 \$
Dérivés (Note 4)	63 706	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 832	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	201 061	162 786
	302 676	290 336
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	628 867	660 838
Banques	49 283	38 263
Entreprises et gouvernements	511 220	530 869
	1 189 370	1 229 970
Divers		
Acceptations	19 558	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	48 797	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	146 959	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 756	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 783	25 195
Passifs liés aux assurances	7 295	7 468
Autres passifs (Note 12)	42 778	33 552
	306 926	274 549
Billets et débiteures subordonnés (Note 4)	11 366	11 290
Total du passif	1 810 338	1 806 145
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	25 852	24 363
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	11 253	11 253
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	(99)	(91)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(10)	(7)
Surplus d'apport	161	179
Résultats non distribués	74 849	73 698
Cumul des autres éléments du résultat global	4 108	1 988
Total des capitaux propres	116 114	111 383
Total du passif et des capitaux propres	1 926 452 \$	1 917 528 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Produits d'intérêts¹ (Note 20)				
Prêts	12 673 \$	6 188 \$	24 452 \$	12 199 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	4 462	1 267	8 801	2 278
Dividendes	638	443	1 150	874
Dépôts auprès de banques	1 534	131	2 960	200
	19 307	8 029	37 363	15 551
Charges d'intérêts (Note 20)				
Dépôts	9 042	1 047	16 837	1 823
Passifs de titrisation	208	122	430	224
Billets et débentures subordonnés	105	94	216	191
Divers	2 524	389	4 719	634
	11 879	1 652	22 202	2 872
Produits d'intérêts nets	7 428	6 377	15 161	12 679
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 671	1 495	3 076	3 099
Commissions sur crédit	429	382	857	782
Produits (pertes) de négociation	289	(20)	967	94
Frais de service	644	704	1 295	1 437
Services de cartes	712	682	1 481	1 389
Produits d'assurance	1 359	1 347	2 733	2 664
Autres produits (pertes) (Note 22)	(166)	296	(978)	400
	4 938	4 886	9 431	9 865
Total des produits	12 366	11 263	24 592	22 544
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	599	27	1 289	99
Indemnisations d'assurance et charges connexes	804	592	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	3 883	3 282	7 641	6 560
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	446	410	879	810
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	561	467	1 083	911
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	170	147	312	307
Communication et marketing	386	336	699	623
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	111	98	203	211
Services professionnels, services-conseils et services externes	630	513	1 198	953
Divers (Note 18)	800	780	3 288	1 625
	6 987	6 033	15 303	12 000
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	3 976	4 611	6 220	9 097
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	866	1 002	1 813	1 986
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	241	202	526	433
Résultat net	3 351	3 811	4 933	7 544
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	210	66	293	109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 141 \$	3 745 \$	4 640 \$	7 435 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)				
De base	1,72 \$	2,08 \$	2,54 \$	4,10 \$
Dilué	1,72	2,07	2,54	4,09
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,96	0,89	1,92	1,78

¹ Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 17 429 millions de dollars et 33 677 millions de dollars (respectivement 7 223 millions de dollars et 14 036 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2023	2022	2023	2022
Résultat net	3 351	\$ 3 811	\$ 4 933	\$ 7 544
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation du profit latent (de la perte latente)	166	(825)	410	(1 082)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(15)	–	(14)	(10)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	–	1	(1)	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit latent (de la perte latente)	(42)	239	(115)	302
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	5	–	5	1
	114	(585)	285	(790)
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profit latent (perte latente)	1 842	1 164	(523)	3 518
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	–	(2)	–
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(754)	(218)	88	(1 252)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–	2	–
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	208	57	(309)	328
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–	–	–
	1 296	1 003	(744)	2 594
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation du profit (de la perte)	1 713	(4 926)	3 752	(4 286)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(1 069)	91	(1 063)	(1 361)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit (de la perte)	(558)	1 274	(911)	1 124
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	289	(43)	322	313
	375	(3 604)	2 100	(4 210)
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	453	(1 682)	700	(2 079)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel				
Profit (perte)	(49)	746	47	1 123
Impôt sur le résultat	14	(196)	(30)	(295)
	(35)	550	17	828
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	(170)	171	(157)	258
Impôt sur le résultat	34	(45)	30	(68)
	(136)	126	(127)	190
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Profit (perte)	115	1	(128)	(15)
Impôt sur le résultat	(32)	–	34	4
	83	1	(94)	(11)
Total des autres éléments du résultat global	2 150	(4 191)	2 137	(3 478)
Total du résultat global	5 501	\$ (380)	\$ 7 070	\$ 4 066
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	5 291	\$ (446)	\$ 6 777	\$ 3 957
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	210	66	293	109

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	25 094 \$	23 170 \$	24 363 \$	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	45	14	71	90
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	713	114	1 418	236
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	(171)	–	(265)
Solde à la fin de la période	25 852	23 127	25 852	23 127
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)				
Solde au début de la période	11 253	5 700	11 253	5 700
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	850	–	850
Solde à la fin de la période	11 253	6 550	11 253	6 550
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(103)	(188)	(91)	(152)
Achat d'actions	(2 235)	(3 088)	(4 051)	(6 024)
Vente d'actions	2 239	3 033	4 043	5 933
Solde à la fin de la période	(99)	(243)	(99)	(243)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)				
Solde au début de la période	(9)	(6)	(7)	(10)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(185)	(61)	(326)	(90)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	184	54	323	87
Solde à la fin de la période	(10)	(13)	(10)	(13)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	185	148	179	173
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	(11)	(3)	(8)	5
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	5	5	15	8
Divers	(18)	4	(25)	(32)
Solde à la fin de la période	161	154	161	154
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	73 501	65 621	73 698	63 944
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	3 351	3 811	4 933	7 544
Dividendes sur actions ordinaires	(1 754)	(1 603)	(3 500)	(3 225)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(210)	(66)	(293)	(109)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(3)	–	(3)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	–	(1 260)	–	(1 930)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(35)	550	17	828
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(4)	(6)	(3)
Solde à la fin de la période	74 849	67 046	74 849	67 046
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(305)	305	(476)	510
Autres éléments du résultat global	114	(586)	286	(789)
Provision pour pertes sur créances	–	1	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	(191)	(280)	(191)	(280)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	32	245	23	181
Autres éléments du résultat global	(140)	122	(133)	187
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	4	4	6	3
Solde à la fin de la période	(104)	371	(104)	371
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(99)	2	78	14
Autres éléments du résultat global	83	1	(94)	(11)
Solde à la fin de la période	(16)	3	(16)	3
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	10 008	6 821	12 048	5 230
Autres éléments du résultat global	1 296	1 003	(744)	2 594
Solde à la fin de la période	11 304	7 824	11 304	7 824
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(3 992)	1 324	(5 717)	1 930
Autres éléments du résultat global	375	(3 604)	2 100	(4 210)
Solde à la fin de la période	(3 617)	(2 280)	(3 617)	(2 280)
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(3 268)	(2 847)	(3 268)	(2 847)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	4 108	2 791	4 108	2 791
Total des capitaux propres	116 114 \$	99 412 \$	116 114 \$	99 412 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net	3 351 \$	3 811 \$	4 933 \$	7 544 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	599	27	1 289	99
Amortissement	309	291	598	566
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	170	147	312	307
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	21	–	22	(10)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(241)	(202)	(526)	(433)
Impôt différé	(635)	303	(745)	443
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	484	(73)	512	(126)
Valeurs mobilières mises en pension	4 428	(12 679)	16 937	(11 344)
Valeurs mobilières prises en pension	(25 418)	(5 920)	(35 616)	(4 454)
Valeurs mobilières vendues à découvert	208	4 220	1 414	9 266
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(430)	8 358	(10 781)	3 200
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(13 552)	(21 456)	(19 815)	(42 490)
Dépôts	(31 955)	23 204	(40 210)	55 275
Dérivés	(3 669)	(8 292)	1 895	(13 614)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	1 846	(1 627)	2 685	(2 162)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	15 190	(6 050)	38 077	14 914
Passifs de titrisation	835	(776)	(96)	(931)
Impôt exigible	443	(1 761)	2 105	(3 844)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	2 083	1 798	(6 837)	7 278
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	(8 144)	5 379	(5 172)	(2 035)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(54 077)	(11 298)	(49 019)	17 449
Flux de trésorerie des activités de financement				
Rachat de billets et débiteures subordonnés	(4)	(10)	49	28
Émission d'actions ordinaires, montant net	40	11	64	80
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	–	(1 431)	–	(2 195)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, montant net (Note 13)	–	847	–	847
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	(1 000)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	2 412	3 084	4 358	6 025
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(2 420)	(3 149)	(4 377)	(6 114)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	(1 124)	(2 947)
Remboursement des obligations locatives	(164)	(147)	(320)	(313)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(136)	(795)	(1 350)	(5 589)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	41 884	37 674	34 860	34 723
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(7 745)	(9 611)	(15 330)	(15 432)
Produit tiré des échéances	3 742	13 526	9 215	20 240
Produit tiré des ventes	2 227	441	2 822	3 607
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(7 683)	(49 386)	(18 090)	(91 088)
Produit tiré des échéances	10 605	18 451	24 646	36 383
Produit tiré des ventes	11 861	–	11 870	6
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(373)	(406)	(776)	(739)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	(502)	–	(502)	–
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	54 016	10 689	48 715	(12 300)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	83	36	(28)	142
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(114)	(1 368)	(1 682)	(298)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 988	7 001	8 556	5 931
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	6 874 \$	5 633 \$	6 874 \$	5 633 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	878 \$	1 163 \$	1 368 \$	3 777 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	11 035	1 526	20 648	2 798
Montant des intérêts reçus au cours de la période	18 309	7 387	35 171	14 477
Montant des dividendes reçus au cours de la période	588	495	1 117	984

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 24 mai 2023.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2022. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

La Banque procède à la mise en œuvre d'une solution logicielle, y compris à la préparation des données, à la mise à l'essai et à la configuration du système et à d'autres mises en œuvre en ce sens.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021, tout comme celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois ont cessé d'être publiés le 17 mai 2021. Les autres taux LIBOR en dollar américain (échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cesseront d'être publiés immédiatement après le 30 juin 2023, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux interbancaires offerts, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie, entre autres, de ces mesures. La Banque en est aux dernières étapes de son processus de transition du taux LIBOR en dollar américain et poursuit la mise en œuvre de son plan de transition du taux CDOR. Il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR et aux taux LIBOR en dollars américains depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023		31 octobre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	252 705 \$	244 410 \$	256 362 \$	244 523 \$
Autres titres de créance	78 186	75 264	86 412	81 913
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	330 891	319 674	342 774	326 436
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	849 618	836 280	831 043	810 912
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 180 509 \$	1 155 954 \$	1 173 817 \$	1 137 348 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 189 370 \$	1 181 963 \$	1 229 970 \$	1 218 552 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 756	14 296	15 072	14 366
Billets et débentures subordonnés	11 366	11 194	11 290	10 853
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 215 492 \$	1 207 453 \$	1 256 332 \$	1 243 771 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	393 \$	10 425 \$	– \$	10 818 \$	620 \$	9 042 \$	– \$	9 662 \$
Provinces	–	8 127	–	8 127	–	7 706	–	7 706
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2	24 666	–	24 668	2	23 466	–	23 468
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE ²	–	5 627	–	5 627	–	8 341	–	8 341
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 156	–	2 156	–	2 109	–	2 109
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	6 790	–	6 790	–	6 604	–	6 604
Autres émetteurs	–	12 333	22	12 355	–	12 344	49	12 393
Titres de capitaux propres	63 294	39	30	63 363	44 424	32	–	44 456
Prêts détenus à des fins de transaction	–	15 105	–	15 105	–	11 749	–	11 749
Marchandises	7 959	567	–	8 526	16 084	1 149	–	17 233
Droits conservés	–	4	–	4	–	5	–	5
	71 648	85 839	52	157 539	61 130	82 547	49	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	488	3 375	1 001	4 864	228	6 608	845	7 681
Prêts	–	3 682	–	3 682	–	3 265	–	3 265
	488	7 057	1 001	8 546	228	9 873	845	10 946
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	117	19 741	–	19 858	167	23 699	–	23 866
Contrats de change	31	48 348	3	48 382	35	72 006	5	72 046
Contrats dérivés de crédit	–	52	–	52	–	56	–	56
Dérivés d'actions	–	3 754	–	3 754	4	4 303	–	4 307
Contrats de marchandises	603	2 546	17	3 166	634	2 919	45	3 598
	751	74 441	20	75 212	840	102 983	50	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ¹	–	5 237	–	5 237	–	5 039	–	5 039
	–	5 237	–	5 237	–	5 039	–	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	19 038	–	19 038	–	16 368	–	16 368
Provinces	–	21 137	–	21 137	–	20 240	–	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	11 255	–	11 255	–	11 559	–	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	1 509	–	1 509	–	1 682	–	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 952	–	1 952	–	1 033	–	1 033
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	4 005	–	4 005	–	4 440	–	4 440
Obligations de sociétés et autres	–	8 437	61	8 498	–	8 621	60	8 681
Titres de capitaux propres	938	2	3 685	4 625	840	2	2 477	3 319
Prêts	–	1 990	–	1 990	–	2 353	–	2 353
	938	69 325	3 746	74 009	840	66 298	2 537	69 675
Valeurs mobilières prises en pension	–	8 051	–	8 051	–	7 450	–	7 450
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	–	24 485	592	25 077	–	23 389	416	23 805
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	118	17 332	169	17 619	112	19 010	156	19 278
Contrats de change	24	38 035	2	38 061	23	62 378	1	62 402
Contrats dérivés de crédit	–	201	–	201	–	152	–	152
Dérivés d'actions	–	5 084	27	5 111	–	5 804	59	5 863
Contrats de marchandises	262	2 433	19	2 714	234	3 186	18	3 438
	404	63 085	217	63 706	369	90 530	234	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur								
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	12 832	–	12 832	–	12 612	–	12 612
	–	201 012	49	201 061	–	162 742	44	162 786
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	3 229	45 568	–	48 797	2 909	42 596	–	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	4 542	–	4 542	–	9 509	–	9 509

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} février 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	85 \$	(3) \$	(2) \$	9 \$	(44) \$	– \$	(25) \$	22 \$	(27) \$
Titres de capitaux propres	–	(4)	–	39	(5)	–	–	30	(2)
	85	(7)	(2)	48	(49)	–	(25)	52	(29)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	927	40	(2)	79	(45)	–	–	1 001	21
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	927	40	(2)	79	(45)	–	–	1 001	21
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	63	–	(15)	21	(8)	–	–	61	–
Titres de capitaux propres	3 240	–	(189)	1 269	(635)	–	–	3 685	(183)
	3 303 \$	– \$	(204) \$	1 290 \$	(643) \$	– \$	– \$	3 746 \$	(183) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(486) \$	(17) \$	– \$	(89) \$	4 \$	(6) \$	2 \$	(592) \$	(14) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(164)	(6)	–	–	1	–	–	(169)	5
Contrats de change	2	(1)	–	–	–	–	–	1	–
Dérivés d'actions	(51)	14	–	26	(9)	–	(7)	(27)	16
Contrats de marchandises	5	11	–	–	(18)	–	–	(2)	(1)
	(208)	18	–	26	(26)	–	(7)	(197)	20
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(22)	20	–	(127)	80	–	–	(49)	(21)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	49 \$	6 \$	– \$	23 \$	(59) \$	35 \$	(32) \$	22 \$	(23) \$
Titres de capitaux propres	–	(4)	–	39	(5)	–	–	30	(2)
	49	2	–	62	(64)	35	(32)	52	(25)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	845	83	–	121	(48)	–	–	1 001	56
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	845	83	–	121	(48)	–	–	1 001	56
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	60	–	(8)	21	(12)	–	–	61	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(211)	2 093	(674)	–	–	3 685	(205)
	2 537 \$	– \$	(219) \$	2 114 \$	(686) \$	– \$	– \$	3 746 \$	(205) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(416) \$	(29) \$	– \$	(148) \$	8 \$	(9) \$	2 \$	(592) \$	(24) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(30)	–	–	17	–	–	(169)	(5)
Contrats de change	4	(4)	–	–	–	–	1	1	(1)
Dérivés d'actions	(59)	43	–	26	(7)	(2)	(28)	(27)	17
Contrats de marchandises	27	40	–	–	(69)	–	–	(2)	(4)
	(184)	49	–	26	(59)	(2)	(27)	(197)	7
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(44)	70	–	(187)	112	–	–	(49)	72
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprendent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprendent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 20 millions de dollars (31 millions de dollars aux 1^{er} février 2023/31 janvier 2023; 50 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) et de passifs dérivés de 217 millions de dollars (239 millions de dollars aux 1^{er} février 2023/31 janvier 2023; 234 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} février 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats/ émissions	Ventes/ Règlements ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	17 \$	– \$	– \$	– \$	(3) \$	– \$	– \$	14 \$	– \$
Titres de capitaux propres	–	–	–	27	–	–	–	27	–
	17	–	–	27	(3)	–	–	41	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	873	(8)	–	34	(41)	–	–	858	(39)
Prêts	3	–	–	–	–	–	–	3	–
	876	(8)	–	34	(41)	–	–	861	(39)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	63	–	(1)	–	(3)	–	–	59	(1)
Titres de capitaux propres	1 660	–	29	627	(26)	–	–	2 290	20
	1 723 \$	– \$	28 \$	627 \$	(29) \$	– \$	– \$	2 349 \$	19 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵									
	(183) \$	15 \$	– \$	(81) \$	(1) \$	(2) \$	6 \$	(246) \$	12 \$
Dérivés⁶									
Contrats de taux d'intérêt	(89)	(23)	–	–	(2)	–	18	(96)	–
Contrats de change	4	(5)	–	–	–	–	–	(1)	(2)
Dérivés d'actions	(90)	(28)	–	–	–	2	23	(93)	(6)
Contrats de marchandises	45	44	–	–	(17)	–	–	72	38
	(130)	(12)	–	–	(19)	2	41	(118)	30
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(47)	(185)	–	(104)	174	–	–	(162)	(185)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	6 \$	– \$	– \$	2 \$	(5) \$	11 \$	– \$	14 \$	– \$
Titres de capitaux propres	33	–	–	27	(33)	–	–	27	–
	39	–	–	29	(38)	11	–	41	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	760	28	–	122	(48)	–	(4)	858	(6)
Prêts	3	–	–	–	–	–	–	3	–
	763	28	–	122	(48)	–	(4)	861	(6)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	64	–	(1)	–	(4)	–	–	59	(1)
Titres de capitaux propres	1 609	–	30	637	14	–	–	2 290	22
	1 673 \$	– \$	29 \$	637 \$	10 \$	– \$	– \$	2 349 \$	21 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵									
	(141) \$	5 \$	– \$	(109) \$	– \$	(10) \$	9 \$	(246) \$	1 \$
Dérivés⁶									
Contrats de taux d'intérêt	(88)	(26)	–	–	–	–	18	(96)	(4)
Contrats de change	7	(8)	–	–	–	–	–	(1)	(3)
Dérivés d'actions	(82)	(39)	–	–	(1)	1	28	(93)	(13)
Contrats de marchandises	31	66	–	–	(25)	–	–	72	56
	(132)	(7)	–	–	(26)	1	46	(118)	36
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(76)	(177)	–	(175)	266	–	–	(162)	(177)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	(9)	–	–	–	9	–	–	–	–

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

³ Comprennent les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés d'actifs dérivés de 90 millions de dollars (58 millions de dollars aux 1^{er} février 2022/31 janvier 2022; 47 millions de dollars aux 31 octobre 2021/1^{er} novembre 2021) et de passifs dérivés de 208 millions de dollars (188 millions de dollars aux 1^{er} février 2022/31 janvier 2022; 179 millions de dollars aux 31 octobre 2021/1^{er} novembre 2021) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	19 026 \$	92 \$	(80) \$	19 038 \$	16 420 \$	69 \$	(121) \$	16 368 \$
Provinces	21 071	140	(74)	21 137	20 279	99	(138)	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	11 446	25	(216)	11 255	11 855	22	(318)	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	1 532	1	(24)	1 509	1 715	1	(34)	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	1 954	–	(2)	1 952	1 035	1	(3)	1 033
	55 029	258	(396)	54 891	51 304	192	(614)	50 882
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	4 058	1	(54)	4 005	4 511	–	(71)	4 440
Obligations de sociétés et autres								
	8 545	44	(91)	8 498	8 820	23	(162)	8 681
	12 603	45	(145)	12 503	13 331	23	(233)	13 121
Total des titres de créance	67 632	303	(541)	67 394	64 635	215	(847)	64 003
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	3 506	105	(19)	3 592	2 191	63	(33)	2 221
Actions privilégiées								
	1 248	87	(302)	1 033	1 100	71	(73)	1 098
	4 754	192	(321)	4 625	3 291	134	(106)	3 319
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	72 386 \$	495 \$	(862) \$	72 019 \$	67 926 \$	349 \$	(953) \$	67 322 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	31 octobre 2022	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	3 592 \$	2 221 \$	45 \$	46 \$	62 \$	85 \$
Actions privilégiées	1 033	1 098	33	6	64	11
Total	4 625 \$	3 319 \$	78 \$	52 \$	126 \$	96 \$

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a cédé, conformément à sa stratégie de placement, certains titres de capitaux propres d'une juste valeur respectivement de 121 millions de dollars et 166 millions de dollars (respectivement 35 millions de dollars et 59 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a réalisé une perte cumulée respectivement de 5 millions de dollars et 8 millions de dollars (perte cumulée respectivement de 7 millions de dollars et 5 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes respectivement de néant et 1 million de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022).

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Titres de créance au coût amorti	(36) \$	– \$	(36) \$	– \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15	–	14	10
Total	(21) \$	– \$	(22) \$	10 \$

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Titres de créance¹									
Première qualité	397 593 \$	– \$	s. o. ² \$	397 593 \$	404 620 \$	– \$	s. o. \$	404 620 \$	
Qualité inférieure	528	133	s. o.	661	1 964	155	s. o.	2 119	
Actifs surveillés et classés	s. o.	33	s. o.	33	s. o.	39	s. o.	39	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Total des titres de créance	398 121	166	–	398 287	406 584	194	–	406 778	
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	2	–	–	2	1	–	–	1	
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	398 119 \$	166 \$	– \$	398 285 \$	406 583 \$	194 \$	– \$	406 777 \$	

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 117 millions de dollars (192 millions de dollars au 31 octobre 2022), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 30 avril 2023, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 330 891 millions de dollars (342 774 millions de dollars au 31 octobre 2022) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 67 394 millions de dollars (64 003 millions de dollars au 31 octobre 2022). Aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
Prêts hypothécaires résidentiels	300 255 \$	293 924 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	207 610	206 152
Cartes de crédit	36 508	36 010
Entreprises et gouvernements	311 889	301 389
	856 262	837 475
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 558	19 733
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 990	2 353
Total des prêts et acceptations	877 810	859 561
Total de la provision pour pertes sur prêts	6 644	6 432
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision	871 166 \$	853 129 \$

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
Prêts au coût amorti	311 889 \$	301 389 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 558	19 733
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 990	2 353
Prêts et acceptations	333 437	323 475
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	2 791	2 739
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	330 646 \$	320 736 \$

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	212 140 \$	113 \$	s. o.	212 253 \$	208 450 \$	59 \$	s. o.	208 509 \$
Risque normal	65 620	9 773	s. o.	75 393	67 280	6 767	s. o.	74 047
Risque moyen	407	9 034	s. o.	9 441	418	8 132	s. o.	8 550
Risque élevé	5	2 488	312	2 805	10	2 096	350	2 456
Défaillance	s. o.	s. o.	363	363	s. o.	s. o.	362	362
Total des prêts	278 172	21 408	675	300 255	276 158	17 054	712	293 924
Provision pour pertes sur prêts	116	169	49	334	127	140	56	323
Prêts, déduction faite de la provision	278 056	21 239	626	299 921	276 031	16 914	656	293 601
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	97 203	2 330	s. o.	99 533	92 653	2 127	s. o.	94 780
Risque normal	56 770	12 194	s. o.	68 964	61 508	13 799	s. o.	75 307
Risque moyen	23 944	5 748	s. o.	29 692	21 990	6 350	s. o.	28 340
Risque élevé	3 498	5 185	308	8 991	2 202	4 793	335	7 330
Défaillance	s. o.	s. o.	430	430	s. o.	s. o.	395	395
Total des prêts	181 415	25 457	738	207 610	178 353	27 069	730	206 152
Provision pour pertes sur prêts	638	870	170	1 678	619	850	154	1 623
Prêts, déduction faite de la provision	180 777	24 587	568	205 932	177 734	26 219	576	204 529
Cartes de crédit								
Risque faible	5 822	11	s. o.	5 833	6 532	11	s. o.	6 543
Risque normal	10 544	126	s. o.	10 670	10 760	137	s. o.	10 897
Risque moyen	11 633	1 208	s. o.	12 841	10 794	1 184	s. o.	11 978
Risque élevé	2 549	4 205	320	7 074	2 590	3 653	265	6 508
Défaillance	s. o.	s. o.	90	90	s. o.	s. o.	84	84
Total des prêts	30 548	5 550	410	36 508	30 676	4 985	349	36 010
Provision pour pertes sur prêts	686	874	281	1 841	685	855	207	1 747
Prêts, déduction faite de la provision	29 862	4 676	129	34 667	29 991	4 130	142	34 263
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	156 111	166	s. o.	156 277	144 994	596	s. o.	145 590
Qualité inférieure ou risque moyen	155 832	10 132	s. o.	165 964	156 749	10 057	s. o.	166 806
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	549	9 711	73	10 333	507	9 745	83	10 335
Défaillance	s. o.	s. o.	863	863	s. o.	s. o.	744	744
Total des prêts et acceptations	312 492	20 009	936	333 437	302 250	20 398	827	323 475
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	1 111	1 321	359	2 791	1 091	1 304	344	2 739
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	311 381	18 688	577	330 646	301 159	19 094	483	320 736
Total des prêts et acceptations⁶	802 627	72 424	2 759	877 810	787 437	69 506	2 618	859 561
Total de la provision pour pertes sur prêts^{6, 7}	2 551	3 234	859	6 644	2 522	3 149	761	6 432
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision⁶	800 076 \$	69 190 \$	1 900 \$	871 166 \$	784 915 \$	66 357 \$	1 857 \$	853 129 \$

¹ Comprendent des prêts douteux d'un montant de 112 millions de dollars (110 millions de dollars au 31 octobre 2022) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 15 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et 4 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

³ Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 75 milliards de dollars (77 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁴ Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 7 milliards de dollars (9 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

⁵ Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 27 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 31 octobre 2022), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁶ L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 100 millions de dollars (115 millions de dollars au 31 octobre 2022) et la provision connexe pour pertes sur prêts d'un montant de 3 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 octobre 2022) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁷ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2022).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail²								
Risque faible	250 247 \$	1 170 \$	s. o. \$	251 417 \$	240 203 \$	1 174 \$	s. o. \$	241 377 \$
Risque normal	90 104	1 227	s. o.	91 331	87 113	1 178	s. o.	88 291
Risque moyen	20 995	1 078	s. o.	22 073	21 914	1 015	s. o.	22 929
Risque élevé	1 310	1 315	–	2 625	1 272	1 374	–	2 646
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	252 622	–	s. o.	252 622	229 592	–	s. o.	229 592
Qualité inférieure	91 809	3 445	s. o.	95 254	84 301	3 642	s. o.	87 943
Actifs surveillés et classés	163	3 548	–	3 711	237	4 265	–	4 502
Défaillance	s. o.	s. o.	104	104	s. o.	s. o.	116	116
Total des instruments de crédit hors bilan	707 250	11 783	104	719 137	664 632	12 648	116	677 396
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	465	532	3	1 000	433	495	3	931
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	706 785 \$	11 251 \$	101 \$	718 137 \$	664 199 \$	12 153 \$	113 \$	676 465 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 365 milliards de dollars (352 milliards de dollars au 31 octobre 2022), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 60 milliards de dollars (51 milliards de dollars au 31 octobre 2022) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril 2023 et 2022 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
					<i>Trois mois clos les</i>					
					30 avril 2023			30 avril 2022		
Prêts hypothécaires résidentiels	330 \$	4 \$	(3) \$	3 \$	334 \$	250 \$	2 \$	2 \$	1 \$	255 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 753	183	(181)	11	1 766	1 592	113	(116)	6	1 595
Cartes de crédit	2 407	327	(283)	29	2 480	2 328	34	(163)	14	2 213
Entreprises et gouvernements	2 987	86	(57)	48	3 064	2 971	(122)	(14)	12	2 847
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	7 477	600	(524)	91	7 644	7 141	27	(291)	33	6 910
Titres de créance au coût amorti	1	–	–	1	2	2	(1)	–	–	1
Titres de créance à la JVAERG	1	(1)	–	1	1	5	1	–	–	6
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	2	(1)	–	2	3	7	–	–	–	7
Total de la provision pour pertes sur créances	7 479 \$	599 \$	(524) \$	93 \$	7 647 \$	7 148 \$	27 \$	(291) \$	33 \$	6 917 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 492 \$				6 644 \$	6 239 \$				6 076 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
Provision pour pertes sur prêts	6 492				6 644	6 239				6 076
Provision pour les instruments hors bilan	985				1 000	902				834
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	2				3	7				7
					<i>Six mois clos les</i>					
					30 avril 2023			30 avril 2022		
Prêts hypothécaires résidentiels	323 \$	16 \$	(4) \$	(1) \$	334 \$	261 \$	(8) \$	– \$	2 \$	255 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 704	445	(377)	(6)	1 766	1 649	165	(241)	22	1 595
Cartes de crédit	2 352	664	(528)	(8)	2 480	2 314	151	(307)	55	2 213
Entreprises et gouvernements	2 984	165	(88)	3	3 064	3 022	(207)	(28)	60	2 847
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	7 363	1 290	(997)	(12)	7 644	7 246	101	(576)	139	6 910
Titres de créance au coût amorti	1	–	–	1	2	2	(1)	–	–	1
Titres de créance à la JVAERG	2	(1)	–	–	1	7	(1)	–	–	6
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance	3	(1)	–	1	3	9	(2)	–	–	7
Total de la provision pour pertes sur créances	7 366 \$	1 289 \$	(997) \$	(11) \$	7 647 \$	7 255 \$	99 \$	(576) \$	139 \$	6 917 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 432 \$				6 644 \$	6 390 \$				6 076 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
Provision pour pertes sur prêts	6 432				6 644	6 390				6 076
Provision pour les instruments hors bilan	931				1 000	856				834
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	3				3	9				7

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2023 et 2022 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				Trois mois clos les			
	30 avril 2022							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	129 \$	150 \$	51 \$	330 \$	30 \$	175 \$	45 \$	250 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	21	(21)	–	–	56	(55)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(8)	12	(4)	–	(3)	5	(2)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(3)	4	–	–	(1)	1	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(4)	5	–	1	(7)	2	–	(5)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	8	s. o.	s. o.	8	12	s. o.	s. o.	12
Remboursements nets ⁵	(1)	(1)	–	(2)	(1)	(1)	–	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(1)	(4)	(3)	(8)	(1)	(7)	(5)	(13)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(28)	30	3	5	43	(43)	10	10
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(3)	(3)	–	–	(1)	(1)
Reprises	–	–	–	–	–	–	3	3
Écart de conversion et autres ajustements	1	1	1	3	1	–	–	1
Solde à la fin de la période	116 \$	169 \$	49 \$	334 \$	130 \$	75 \$	50 \$	255 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	675 \$	916 \$	162 \$	1 753 \$	549 \$	883 \$	160 \$	1 592 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	136	(135)	(1)	–	190	(189)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(48)	67	(19)	–	(47)	64	(17)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(49)	51	–	(3)	(56)	59	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(48)	49	3	4	(58)	53	2	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	99	s. o.	s. o.	99	65	s. o.	s. o.	65
Remboursements nets ⁵	(1)	(26)	(3)	(30)	(20)	(18)	(3)	(41)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(17)	(23)	(8)	(48)	(20)	(42)	(14)	(76)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(124)	117	165	158	(90)	173	85	168
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(254)	(254)	–	–	(192)	(192)
Reprises	–	–	73	73	–	–	76	76
Écart de conversion et autres ajustements	5	5	1	11	2	4	–	6
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	675	921	170	1 766	568	872	155	1 595
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	37	51	–	88	33	44	–	77
Solde à la fin de la période	638 \$	870 \$	170 \$	1 678 \$	535 \$	828 \$	155 \$	1 518 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	956 \$	1 198 \$	253 \$	2 407 \$	897 \$	1 269 \$	162 \$	2 328 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	270	(264)	(6)	–	373	(368)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(76)	90	(14)	–	(68)	77	(9)	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(179)	184	–	(4)	(172)	176	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(127)	121	5	(1)	(107)	104	5	2
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	46	s. o.	s. o.	46	38	s. o.	s. o.	38
Remboursements nets ⁵	34	(6)	15	43	(15)	(1)	5	(11)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(10)	(23)	(65)	(98)	(10)	(24)	(37)	(71)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(135)	284	188	337	(189)	225	40	76
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(357)	(357)	–	–	(241)	(241)
Reprises	–	–	74	74	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	11	14	4	29	6	7	1	14
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	964	1 235	281	2 480	921	1 117	175	2 213
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	278	361	–	639	245	300	–	545
Solde à la fin de la période	686 \$	874 \$	281 \$	1 841 \$	676 \$	817 \$	175 \$	1 668 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclus la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				Trois mois clos les			
	30 avril 2022							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 265 \$	1 356 \$	366 \$	2 987 \$	1 181 \$	1 471 \$	319 \$	2 971 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	122	(122)	–	–	122	(122)	–	–
Transfert à l'étape 2	(124)	127	(3)	–	(84)	91	(7)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(18)	22	–	–	(22)	22	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(36)	27	–	(9)	(27)	15	–	(12)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	265	s. o.	s. o.	265	222	s. o.	s. o.	222
Remboursements nets ³	28	(18)	(19)	(9)	13	(17)	(6)	(10)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(163)	(121)	(106)	(390)	(148)	(126)	(89)	(363)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(125)	192	162	229	(160)	96	105	41
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(65)	(65)	–	–	(28)	(28)
Reprises	–	–	8	8	–	–	14	14
Écart de conversion et autres ajustements	33	18	(3)	48	7	8	(3)	12
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 261	1 441	362	3 064	1 126	1 394	327	2 847
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	150	120	3	273	121	89	2	212
Solde à la fin de la période	1 111	1 321	359	2 791	1 005	1 305	325	2 635
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	3 016	3 766	862	7 644	2 745	3 458	707	6 910
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	465	532	3	1 000	399	433	2	834
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 551 \$	3 234 \$	859 \$	6 644 \$	2 346 \$	3 025 \$	705 \$	6 076 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2023 et 2022 et pour les six mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				Six mois clos les 30 avril 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$	35 \$	175 \$	51 \$	261 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	56	(55)	(1)	–	79	(78)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(14)	23	(9)	–	(7)	12	(5)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(8)	9	–	–	(5)	5	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(11)	11	–	–	(11)	5	–	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	16	s. o.	s. o.	16	16	s. o.	s. o.	16
Remboursements nets ⁵	(2)	(2)	–	(4)	(2)	(2)	–	(4)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(2)	(8)	(6)	(16)	(2)	(11)	(16)	(29)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(52)	68	4	20	21	(22)	16	15
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(5)	(5)	–	–	(4)	(4)
Reprises	–	–	1	1	–	–	4	4
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	–	–	(1)	1	1	–	2
Solde à la fin de la période	116 \$	169 \$	49 \$	334 \$	130 \$	75 \$	50 \$	255 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$	550 \$	960 \$	139 \$	1 649 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	306	(303)	(3)	–	394	(392)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(100)	137	(37)	–	(81)	109	(28)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(95)	99	–	(4)	(109)	113	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(101)	103	5	7	(108)	86	4	(18)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	198	s. o.	s. o.	198	121	s. o.	s. o.	121
Remboursements nets ⁵	(23)	(44)	(6)	(73)	(40)	(38)	(6)	(84)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(35)	(47)	(17)	(99)	(42)	(90)	(27)	(159)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(218)	277	353	412	(229)	332	202	305
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(520)	(520)	–	–	(389)	(389)
Reprises	–	–	143	143	–	–	148	148
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(3)	(1)	(6)	7	14	1	22
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	675	921	170	1 766	568	872	155	1 595
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	37	51	–	88	33	44	–	77
Solde à la fin de la période	638 \$	870 \$	170 \$	1 678 \$	535 \$	828 \$	155 \$	1 518 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$	878 \$	1 298 \$	138 \$	2 314 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	569	(558)	(11)	–	697	(688)	(9)	–
Transfert à l'étape 2	(162)	188	(26)	–	(126)	143	(17)	–
Transfert à l'étape 3	(10)	(343)	353	–	(10)	(319)	329	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(266)	248	10	(8)	(203)	185	9	(9)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	97	s. o.	s. o.	97	109	s. o.	s. o.	109
Remboursements nets ⁵	62	1	28	91	(5)	–	9	4
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(22)	(41)	(111)	(174)	(33)	(75)	(72)	(180)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(255)	554	359	658	(408)	545	90	227
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(671)	(671)	–	–	(462)	(462)
Reprises	–	–	143	143	–	–	155	155
Écart de conversion et autres ajustements	(3)	(5)	–	(8)	22	28	5	55
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	964	1 235	281	2 480	921	1 117	175	2 213
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	278	361	–	639	245	300	–	545
Solde à la fin de la période	686 \$	874 \$	281 \$	1 841 \$	676 \$	817 \$	175 \$	1 668 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023				Six mois clos les 30 avril 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
	Entreprises et gouvernements²							
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$	1 186 \$	1 526 \$	310 \$	3 022 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	222	(220)	(2)	–	209	(208)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(283)	289	(6)	–	(183)	192	(9)	–
Transfert à l'étape 3	(9)	(39)	48	–	(1)	(41)	42	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(64)	51	–	(13)	(47)	31	–	(16)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	597	s. o.	s. o.	597	478	s. o.	s. o.	478
Remboursements nets ³	32	(39)	(43)	(50)	17	(33)	(30)	(46)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(351)	(272)	(239)	(862)	(356)	(279)	(162)	(797)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(116)	256	353	493	(206)	171	209	174
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(108)	(108)	–	–	(54)	(54)
Reprises	–	–	20	20	–	–	26	26
Écart de conversion et autres ajustements	13	(2)	(8)	3	29	35	(4)	60
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 261	1 441	362	3 064	1 126	1 394	327	2 847
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	150	120	3	273	121	89	2	212
Solde à la fin de la période	1 111	1 321	359	2 791	1 005	1 305	325	2 635
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	3 016	3 766	862	7 644	2 745	3 458	707	6 910
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	465	532	3	1 000	399	433	2	834
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 551 \$	3 234 \$	859 \$	6 644 \$	2 346 \$	3 025 \$	705 \$	6 076 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 30 avril 2023. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Les tensions géopolitiques actuelles et les pressions inflationnistes accrues, lesquelles ont mené à un resserrement rapide des politiques monétaires, continuent de créer une grande incertitude économique, entraînant une détérioration de nos prévisions économiques.

Variables macroéconomiques

	Au					
	30 avril 2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T2 2023- T1 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T2 2023- T1 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T2 2023- T1 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	5,8 %	6,1 %	5,2 %	5,7 %	7,3 %	6,8 %
États-Unis	3,8	4,2	3,6	3,9	5,6	5,1
PIB réel						
Canada	0,4	1,5	1,0	1,6	(1,6)	2,0
États-Unis	1,1	1,7	1,7	1,8	(1,3)	2,2
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	(5,0)	3,0	(0,4)	3,1	(18,6)	7,0
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	(5,4)	1,0	(3,6)	1,7	(15,0)	3,8
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	4,38	2,39	5,13	2,52	2,88	2,02
États-Unis	5,13	2,75	5,38	2,77	3,13	2,27
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	3,60	3,01	3,94	3,07	3,11	2,94
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	2,03	1,80	1,85	1,72	2,82	2,02
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,73 \$	0,79 \$	0,76 \$	0,80 \$	0,69 \$	0,74 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 782 \$	6 599 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 303	6 095
Écart – en dollars	479 \$	504 \$
Écart – en pourcentage	7,6 %	8,3 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2023	31 octobre 2022
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 782 \$	6 599 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 000	4 819
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 782 \$	1 780 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 56 millions de dollars au 30 avril 2023 (51 millions de dollars au 31 octobre 2022) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023			31 octobre 2022		
	De 31 à	De 61 à	Total	De 31 à	De 61 à	Total
	60 jours	89 jours		60 jours	89 jours	
Prêts hypothécaires résidentiels	250 \$	89 \$	339 \$	230 \$	69 \$	299 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	680	258	938	668	204	872
Cartes de crédit	275	190	465	271	172	443
Entreprises et gouvernements	192	182	374	654	162	816
Total	1 397 \$	719 \$	2 116 \$	1 823 \$	607 \$	2 430 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2023, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,4 % (12,1 % au 31 octobre 2022), dont 9,9 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur s'élevait à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars américains) (24 milliards de dollars (18 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2022) selon le cours de clôture de 52,24 \$ US (79,67 \$ US au 31 octobre 2022) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 9,1 milliards de dollars au 30 avril 2023 (8,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 241 millions de dollars et 526 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 (respectivement 202 millions de dollars et 433 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles. Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars	30 septembre
	2023	2022
Total de l'actif	724 655 \$	797 759 \$
Total du passif	675 474	746 596

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
	2023	2022	2023	2022
Total des produits nets	6 915 \$	5 916 \$	14 380 \$	11 849 \$
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 072	1 618	4 544	3 445
Total des autres éléments du résultat global	2 610	(12 582)	3 331	(15 558)
Total du résultat global	4 682	(10 964)	7 875	(12 113)

Convention sur les CDA

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 5 milliards de dollars américains d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

NOTE 8 : ACQUISITION IMPORTANTE

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} mars 2023, l'acquisition représentait un ajout de 10 848 millions de dollars (7 970 millions de dollars américains) aux actifs et de 9 900 millions de dollars (7 275 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 312 millions de dollars (229 millions de dollars américains) après impôt aux autres immobilisations incorporelles et 698 millions de dollars (513 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. La répartition du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder un an après la date d'acquisition, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Depuis la date de l'acquisition, la contribution de Cowen aux produits et au résultat net de la Banque n'a pas été importante ni ne l'aurait été si l'acquisition était survenue le 1^{er} novembre 2022.

La Banque prévoit disposer de certaines entreprises secondaires qui ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Ces entreprises secondaires représentent des groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme étant détenus en vue de la vente et sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et passifs de ces groupes destinés à être cédés sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs et les autres passifs dans le bilan consolidé intermédiaire. Au 30 avril 2023, des actifs de 1 493 millions de dollars et des passifs de 860 millions de dollars étaient classés comme détenus en vue de la vente.

NOTE 9 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires et commerciaux au Canada	Service de détail aux États-Unis ¹	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2021	900 \$	13 134 \$	1 924 \$	274 \$	16 232 \$
Écarts de conversion et autres	2	1 329	80	13	1 424
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2022 ²	902 \$	14 463 \$	2 004 \$	287 \$	17 656 \$
Ajouts	-	-	-	698	698
Écarts de conversion et autres	-	(92)	(6)	(73)	(171)
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2023²	902 \$	14 371 \$	1 998 \$	912 \$	18 183 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.² Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022.**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2023	Aux 31 octobre 2022
Créances clients et autres éléments	12 938 \$	10 769 \$
Intérêts courus	4 806	3 765
Actif d'impôt exigible	4 009	6 031
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 568	1 406
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 944	2 008
Charges payées d'avance	1 821	1 323
Total	27 086 \$	25 302 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2023 s'établissait à 480 milliards de dollars (436 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril	31 octobre
	Par type			Par pays			2023	2022
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	18 339 \$	514 885 \$	95 643 \$	319 379 \$	309 488 \$	– \$	628 867 \$	660 838 \$
Banques	11 749	423	37 111	18 815	29 898	570	49 283	38 263
Entreprises et gouvernements ²	127 168	188 817	195 235	357 463	151 520	2 237	511 220	530 869
	157 256	704 125	327 989	695 657	490 906	2 807	1 189 370	1 229 970
Détenus à des fins de transaction	–	–	25 077	17 621	2 867	4 589	25 077	23 805
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	200 908	44 243	82 829	73 836	200 908	162 645
Total	157 256 \$	704 125 \$	553 974 \$	757 521 \$	576 602 \$	81 232 \$	1 415 355 \$	1 416 420 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							65 307 \$	76 551 \$
À l'étranger							82 396	91 175
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							692 214	686 518
À l'étranger							534 712	552 678
Fonds fédéraux américains déposés							10 937	9 498
Dépôts et avances de la Federal Home Loan Bank							29 789	–
Total^{2, 4}							1 415 355 \$	1 416 420 \$

¹ Comprennent une dette de premier rang de 97,3 milliards de dollars (89,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent une somme de 38,8 milliards de dollars (34 milliards de dollars au 31 octobre 2022) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 153 millions de dollars (140,5 millions de dollars au 31 octobre 2022).

⁴ Comprend des dépôts de 791,5 milliards de dollars (814,9 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés en dollars américains et de 104 milliards de dollars (84,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril	31 octobre
	2023	2022
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ¹	7 542 \$	5 040 \$
Intérêts courus	3 424	1 870
Salaires et avantages du personnel à payer	3 944	4 100
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 169	2 116
Passif d'impôt exigible	234	151
Passifs d'impôt différé	260	236
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 319	1 286
Obligations locatives	5 165	5 313
Passifs liés aux entités structurées	15 736	12 120
Provisions (Note 18)	2 985	1 320
Total	42 778 \$	33 552 \$

¹ Comprennent des dividendes et distributions à verser de 1 286 millions de dollars au 30 avril 2023 (néant au 31 octobre 2022).

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les				Six mois clos les			
	30 avril 2023		30 avril 2022		30 avril 2023		30 avril 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires								
Solde au début de la période	1 830,0	25 094 \$	1 818,8	23 170 \$	1 821,7	24 363 \$	1 823,9	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,7	45	0,1	14	1,1	71	1,3	90
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	8,9	713	1,3	114	16,8	1 418	2,5	236
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	–	(13,5)	(171)	–	–	(21,0)	(265)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 839,6	25 852 \$	1 806,7	23 127 \$	1 839,6	25 852 \$	1 806,7	23 127 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres								
Actions privilégiées – catégorie A								
Solde au début de la période	159,6	5 600 \$	158,0	3 950 \$	159,6	5 600 \$	158,0	3 950 \$
Émission d'actions	–	–	0,8	850	–	–	0,8	850
Rachat d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	159,6	5 600 \$	158,8	4 800 \$	159,6	5 600 \$	158,8	4 800 \$
Autres instruments de capitaux propres¹								
Solde au début de la période et à la fin de la période	5,0	5 653 \$	1,8	1 750 \$	5,0	5 653 \$	1,8	1 750 \$
Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	164,6	11 253 \$	160,6	6 550 \$	164,6	11 253 \$	160,6	6 550 \$
Actions propres – actions ordinaires²								
Solde au début de la période	1,1	(103) \$	2,3	(188) \$	1,0	(91) \$	1,9	(152) \$
Achat d'actions	26,5	(2 235)	30,7	(3 088)	46,9	(4 051)	61,2	(6 024)
Vente d'actions	(26,5)	2 239	(30,2)	3 033	(46,8)	4 043	(60,3)	5 933
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	1,1	(99) \$	2,8	(243) \$	1,1	(99) \$	2,8	(243) \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres²								
Solde au début de la période	0,1	(9) \$	0,2	(6) \$	0,1	(7) \$	0,1	(10) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	1,0	(185)	0,9	(61)	2,0	(326)	1,7	(90)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(1,0)	184	(0,9)	54	(2,0)	323	(1,6)	87
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	0,1	(10) \$	0,2	(13) \$	0,1	(10) \$	0,2	(13) \$

¹ Se composent des billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL). Pour les BRCRL, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2023.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 30 avril 2023, la Banque a émis respectivement 8,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 30 avril 2022, la Banque a émis 1,3 million d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Le 25 mai 2023, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende approuvé le 24 mai 2023 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023, elle n'appliquera plus d'escompte sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé. Jusqu'à tout dernièrement, la Banque appliquait un escompte de 2 % sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 30 millions d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto. Le moment et le montant de quelque rachat aux termes du programme sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation et à l'appréciation de la direction en fonction de facteurs comme la conjoncture des marchés et l'adéquation des fonds propres.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 9,6 millions de dollars et 22,2 millions de dollars (respectivement 8,3 millions de dollars et 18,4 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022). Pour les trois mois clos le 30 avril 2023 et 2022, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2023, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2022) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,70 \$ l'option (12,41 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2022).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
Taux d'intérêt sans risque	2,87 %	1,47 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue ¹	18,43 %	17,89 %
Rendement de l'action prévu	3,69 %	3,66 %
Prix d'exercice / cours de l'action	90,55 \$	95,33 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Coût des services rendus – prestations acquises	62 \$	104 \$	1 \$	2 \$	4 \$	6 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(25)	(6)	5	4	5	4
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	5	–	–	–	1	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	3	–	–	2	1
Total	45 \$	101 \$	6 \$	6 \$	12 \$	11 \$

	Six mois clos les					
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
	Coût des services rendus – prestations acquises	124 \$	208 \$	2 \$	4 \$	8 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(50)	(12)	10	7	11	9
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	10	–	–	–	2	–
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	3	2
Total	89 \$	201 \$	12 \$	11 \$	24 \$	23 \$

¹ Comprend le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	62 \$	44 \$	126 \$	98 \$
Régimes de retraite d'État ²	121	98	294	240
Total	183 \$	142 \$	420 \$	338 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2023	2022	2023	2022
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(147) \$	1 667 \$	(3) \$	67 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	38	(988)	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	63	–	–	–
Total	(46) \$	679 \$	(3) \$	67 \$

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Six mois clos les			
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2023	2022	2023	2022
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(529) \$	1 901 \$	(27) \$	82 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	424	(860)	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	179	–	–	–
Total	74 \$	1 041 \$	(27) \$	82 \$

¹ Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance, les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la direction et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au 30 avril 2023, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 646 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2017, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 39 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 54 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016. En mai 2023, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 15 millions de dollars pour l'année d'imposition 2018. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 754 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La

Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 141 \$	3 745 \$	4 640 \$	7 435 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 828,3	1 804,7	1 824,4	1 812,8
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,72 \$	2,08 \$	2,54 \$	4,10 \$
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 141 \$	3 745 \$	4 640 \$	7 435 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 141	3 745	4 640	7 435
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 828,3	1 804,7	1 824,4	1 812,8
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,0	3,6	2,2	3,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 830,3	1 808,3	1 826,6	1 816,5
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,72 \$	2,07 \$	2,54 \$	4,09 \$

¹ Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 4,9 millions, et 4,2 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 92,89 \$ et 93,29 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2023, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,27 milliard de dollars (de néant à environ 1,26 milliard de dollars au 31 octobre 2022). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 24 février 2023, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.*, la Banque a convenu d'un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») en vertu duquel elle accepte de verser 1,205 milliard de dollars américains à Ralph S. Janvey, seulement en sa qualité de séquestre pour la Stanford Receivership Estate, afin de régler les réclamations faites par l'Official Stanford Investors Committee et les plaignants dans les affaires *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* et *Smith v. Independent Bank, et al.* À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de

dollars avant impôt (1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023. Aux termes de l'accord, toutes les parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée au litige. L'accord est assujéti à l'approbation par le tribunal.

Le 7 mars 2023, les parties ont finalisé l'accord de règlement et le 8 mars 2023, les plaignants ont présenté une requête visant à faire approuver le règlement auprès du tribunal du multidistrict du Northern District of Texas. Le 14 mars 2023, le tribunal a conclu provisoirement que les termes de l'accord de règlement étaient adéquats, justes, raisonnables et équitables et a fixé l'audience sur l'approbation définitive au 8 août 2023.

Une poursuite concernant les mêmes faits a également été entamée en Ontario par les liquidateurs conjoints de Stanford International Bank Ltd. nommés par la Cour suprême des Caraïbes orientales dans l'affaire *McDonald v. The Toronto-Dominion Bank*. L'action a été rejetée le 8 juin 2021 par la Cour supérieure de justice de l'Ontario à la suite du procès qui s'est déroulé plus tôt en 2021. Le 17 novembre 2022, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu une décision unanime par écrit qui rejette l'appel et confirme la décision de première instance. Le 16 janvier 2023, les liquidateurs conjoints ont déposé une demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada. La Banque a déposé une réponse à la demande d'autorisation d'appel le 22 février 2023.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, y compris Epoch et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2023 et 2022.

Résultats par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	<i>Trois mois clos les 30 avril</i>											
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 377 \$	2 933 \$	3 034 \$	2 079 \$	258 \$	215 \$	498 \$	759 \$	261 \$	391 \$	7 428 \$	6 377 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 027	1 019	558	864	2 477	2 456	919	491	(43)	56	4 938	4 886
Total des produits	4 404	3 952	3 592	2 943	2 735	2 671	1 417	1 250	218	447	12 366	11 263
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	247	60	190	(18)	1	–	12	(9)	149	(6)	599	27
Indemnités d'assurance et charges connexes	–	–	–	–	804	592	–	–	–	–	804	592
Charges autres que d'intérêts	1 903	1 759	2 050	1 632	1 166	1 173	1 189	776	679	693	6 987	6 033
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 254	2 133	1 352	1 329	764	906	216	483	(610)	(240)	3 976	4 611
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	629	565	190	186	201	238	66	124	(220)	(111)	866	1 002
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	–	–	250	224	–	–	–	–	(9)	(22)	241	202
Résultat net	1 625 \$	1 568 \$	1 412 \$	1 367 \$	563 \$	668 \$	150 \$	359 \$	(399) \$	(151) \$	3 351 \$	3 811 \$
	<i>Six mois clos les 30 avril</i>											
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Produits (pertes) d'intérêts nets	6 916 \$	5 809 \$	6 203 \$	4 194 \$	539 \$	424 \$	1 023 \$	1 468 \$	480 \$	784 \$	15 161 \$	12 679 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 077	2 063	1 154	1 535	5 098	5 045	1 739	1 128	(637)	94	9 431	9 865
Total des produits	8 993	7 872	7 357	5 729	5 637	5 469	2 762	2 596	(157)	878	24 592	22 544
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	574	92	390	3	1	1	44	(14)	280	17	1 289	99
Indemnités d'assurance et charges connexes	–	–	–	–	1 780	1 348	–	–	–	–	1 780	1 348
Charges autres que d'intérêts	3 766	3 448	4 121	3 229	2 348	2 353	2 072	1 540	2 996	1 430	15 303	12 000
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 653	4 332	2 846	2 497	1 508	1 767	646	1 070	(3 433)	(569)	6 220	9 097
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 299	1 146	396	334	395	463	165	277	(442)	(234)	1 813	1 986
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	–	–	551	476	–	–	–	–	(25)	(43)	526	433
Résultat net	3 354 \$	3 186 \$	3 001 \$	2 639 \$	1 113 \$	1 304 \$	481 \$	793 \$	(3 016) \$	(378) \$	4 933 \$	7 544 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Au 30 avril 2023</i>											
Total de l'actif	535 969 \$		571 230 \$		22 313 \$		641 452 \$		155 488 \$		1 926 452 \$	
	<i>Au 31 octobre 2022</i>											
Total de l'actif	526 374 \$		585 297 \$		23 721 \$		635 094 \$		147 042 \$		1 917 528 \$	

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Évalués au coût amorti ¹	16 634 \$	7 046 \$	32 161 \$	13 748 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	795	177	1 516	288
	17 429	7 223	33 677	14 036
Évalués ou désignés à la JVRN	1 797	752	3 553	1 417
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	81	54	133	98
Total	19 307 \$	8 029 \$	37 363 \$	15 551 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
Évalués au coût amorti ¹	9 613 \$	1 381 \$	18 283 \$	2 236 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	2 266	271	3 919	636
Total	11 879 \$	1 652 \$	22 202 \$	2 872 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve publiée est établie à 3,0 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer respectivement à 11 %, 12,5 % et 14,5 % la cible des ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres minimums publiée par le BSIF. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 3,0 %, et un ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1^{er} novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le 1^{er} février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice Exigences de levier pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC cible de 6,75 %.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2023, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques et ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2023 et 31 octobre 2022.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2023	Aux 31 octobre 2022
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	84 328 \$	83 671 \$
Fonds propres de catégorie 1	95 111	94 445
Total des fonds propres	107 960	107 175
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	549 398	517 048
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,3 %	16,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,3	18,3
Ratio du total des fonds propres	19,7	20,7
Ratio de levier	4,6	4,9
Ratio TLAC	34,2	35,2
Ratio de levier TLAC	9,0	9,4

NOTE 22 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon Corporation

Le 4 mai 2023, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles se sont entendues pour mettre fin à leur entente de fusion qui avait été initialement annoncée visant l'acquisition par la Banque de First Horizon. Conformément aux modalités de l'entente de résiliation, la Banque a versé à First Horizon un paiement de 225 millions de dollars américains en espèces le 5 mai 2023. Ce paiement sera présenté dans les résultats financiers du secteur Siège social du troisième trimestre se terminant le 31 juillet 2023.

Dans le cadre de la transaction, la Banque avait investi 494 millions de dollars américains dans des actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon. Au cours du trimestre considéré, la Banque a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte de rajustement de valeur de 199 millions de dollars sur ce placement fondé sur le cours des actions ordinaires de First Horizon à la clôture du trimestre. Conformément à la convention d'achat d'actions privilégiées et aux conditions à l'égard des actions privilégiées, sous réserve de certaines conditions, les actions privilégiées seront converties en environ 19,7 millions d'actions ordinaires de First Horizon au cours du troisième trimestre.

Avant l'annonce le 4 mai 2023 de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque avait mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition.

La Banque a déterminé que la juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles aurait été sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets aurait déterminé le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auraient eu une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque avait annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps ont été comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auraient eu pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de (263) millions de dollars et (1 261) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets respectivement de 129 millions de dollars et 251 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de 311 millions de dollars et 562 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

Après l'annonce le 4 mai 2023 de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie et a rétabli la comptabilité de couverture pour le portefeuille de placements à revenu fixe.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto, ON M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 25 mai 2023, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 25 mai 2023, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 25 mai 2023, jusqu'à 23 h 59 HE, le 9 juin 2023, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.